

LA REVUE RÉFORMÉE

SOLI DEO GLORIA

SOMMAIRE

Roger BARILIER, Le retour des Philistins....	97
Emile RIBAUTE, Hommage à Oscar CULLMANN	109
Pierre MARCEL, Allocution d'ouverture du Congrès de l'Association internationale réformée.....	112
Henri BLOCHER, L'Ordre de Dieu et la réponse de l'homme	119
A. A. BOESAK, L'Evangile et l'usage de la violence	130
Pierre COURTHIAL, Esquisse de quelques principes de l'Ethique	138
Bibliographie	151

LA REVUE RÉFORMÉE

REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE

à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs

publiée par la

SOCIETE CALVINISTE DE FRANCE

*Avec la collaboration de pasteurs, docteurs et professeurs
des Eglises réformées françaises et étrangères.*

COMITE DE REDACTION

Jean CADIER — Pierre COURTHIAL

Pierre MARCEL — André SCHLEMMER — Richard STAUFFER

Avec la collaboration de Klaus BOCKMÜHL, J. G. H. HOFFMANN,

A.-G. MARTIN, Pierre PETIT, etc...

Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.

Président de l'Association Internationale Réformée

Rédaction et commandes : 10, rue de Villars

78 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (France)

ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS **se référer page 3 de la couverture**

Franco de port et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux de « La Revue Réformée ». — Voir pages 3 et 4 de la couverture

Prix de ce numéro : **7 F.**

Nous serions reconnaissants à nos abonnés de bien vouloir régler sans tarder le montant de l'abonnement 1972. Ils nous épargneront ainsi temps et argent. Merci.

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque tome (année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable pour l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les trois premiers mois de l'année. Les frais de rappel (1 F) sont à la charge des abonnés.

LE RETOUR DES PHILISTINS

par Roger BARILIER.

On connaît l'acharnement de la nouvelle théologie à *désacraliser* la foi chrétienne. Elle a raison quand elle vise à purifier notre religion de ses relents de paganisme et de magisme. Le face à face du Créateur et de sa création doit être dûment sauvegardé, et rien dans ce monde n'est sacré en ce sens qu'il serait imprégné de divin.

Mais la nouvelle théologie a tort quand elle refuse toute distinction *pratique* entre le sacré et le profane. Car son refus aboutit à résorber le sacré dans le profane, à tuer le sacré et, comme on sait, à provoquer la « mort de Dieu » et la déification de l'homme.

Si rien n'est sacré en lui-même, des personnes et des choses peuvent le devenir en ce sens que, *consacrées* ou dédiées à Dieu, elles sont soustraites à l'usage profane pour servir le Seigneur et sa gloire. C'est une conséquence de l'incarnation. C'est le principe même du *sacrement*, principe d'une application plus vaste que le baptême et la Cène : la Bible, parole humaine, est aussi la Parole de Dieu ; l'Eglise, société profane, est également la « nation sainte » ; le dimanche, jour comme les autres, est néanmoins le « jour du Seigneur » ; le pasteur, qui n'est pas un clerc, est pourtant mis à part pour le ministère ; et ainsi de suite¹.

Or, dans cette « suite », il y a notamment l'art sacré. Art humain, certes, sans privilège surnaturel, mais au service de la foi chrétienne et de la louange de Dieu : architecture, peinture, poésie, musique sacrées. C'est de la musique que nous aimerions dire quelques mots.

Il y a donc, n'en déplaise aux nouveaux théologiens, une musique sacrée, distincte de la musique profane. Il y a une musique digne du culte et une autre qui ne l'est pas. « Toute musique n'est pas bonne à louer Dieu ni à être entendue dans son sanctuaire. » (La Bruyère).

¹ Nous avons essayé de développer ce point de vue, qui n'a du reste rien d'original, dans l'article *Le Profane et le Sacré, Considérations actuelles*, paru dans « Les Cahiers Protestants », Lausanne, 1970/5. — Voir aussi : Raymond Court : *Symbole musical et acte liturgique*, dans « La Maison-Dieu », n° 108.

Distinguer n'est pas séparer : aucune musique n'est sacrée en soi, ni tombée tout droit du ciel. Elle est faite de sons, de timbres, d'enchaînements harmoniques, bref, d'un matériel sonore pareil à celui de la musique profane. Elle use des mêmes techniques et obéit aux mêmes lois. Elle est donc pleinement humaine, et nul ange ne l'a dictée. Toutefois, par sa consécration au service de Dieu, de sa prière et de sa louange, elle subit une sorte de décantation, de sublimation, de transfiguration, qui font qu'elle n'est plus tout à fait la même. Ses formes, son style, son esprit, un je ne sais quoi la distinguent de la musique dont la fin n'est pas la glorification de Dieu.

Sans doute est-il difficile de définir ce « je ne sais quoi ». La frontière entre profane et sacrée est mouvante et imprécise, puisqu'aussi bien le sacré n'est que du profane réservé à un usage divin. Cette frontière existe néanmoins, et ce n'est pas une tâche sans espoir que d'essayer de la localiser. Pour notre part, nous proposons ici, parmi d'autres que l'on pourrait avancer, quatre critères permettant de distinguer la musique d'Eglise de celle qui ne l'est pas. Ce sont les critères de continuité, d'universalité, de qualité et de dignité.

* * *

1. *La continuité*, par quoi nous entendons une certaine fidélité à la tradition, est vomie par les tendances « dans le vent ». Raison de plus pour rappeler la valeur de ce critère.

Il est évident qu'en art comme en toutes choses, et en musique religieuse en particulier, une évolution est inévitable et nécessaire. Nous n'avons rien *a priori* contre le « moderne », et n'interdisons pas à l'Eglise d'aujourd'hui d'exprimer sa foi dans les formes d'aujourd'hui. Seulement, on ne rompt pas d'un coup avec douze siècles de plain-chant et quatres siècles de choral. L'art sacré, comme la nature selon les anciens, « ne fait pas de sauts ». Comme le dit fort sagement l'instruction *De Sacra Liturgia*, de Vatican II, « les formes nouvelles doivent sortir des formes déjà existantes par un développement en quelque sorte organique ». Ce qui est sans racines est sans avenir.

Un exemple de rénovation conforme à ce principe, et de rénovation réussie, est celui de la Réformation du XVI^e siècle. Le problème qui se posait alors était très semblable à celui devant lequel se trouve le catholicisme romain d'aujourd'hui. Il s'agissait aussi de traduire la liturgie en langue vulgaire, et de faire participer à l'action cultuelle une assemblée jusqu'alors trop passive. Quelle musique adopter, puisque le grégorien était à la fois trop difficile pour le peuple, et peu propre à se mouler sur d'autres langues que le latin ?

LUTHER a résolu le problème en innovant avec beaucoup de hardiesse, mais pourtant dans la ligne de la tradition. Il a fait des

hymnes dites ambrosiennes l'essentiel de la liturgie. Il a conservé des airs grégoriens dont il a éliminé certains mélismes pour leur donner plus de carrure. Il a repris des chants populaires très proches de l'Eglise, comme les Noëls paraliturgiques. Il a enfin composé des mélodies originales, mais dans l'esprit et selon les modes du grégorien. CALVIN en a fait autant avec les psaumes « de Genève » : dans les compositions originales de Guillaume FRANC ou de Louis BOURGEOIS, le grégorien est souvent sous-jacent. Contrairement à la légende, le psautier réformé n'a pas utilisé de mélodies profanes².

Ouvrons une parenthèse. Dans le protestantisme, la réformation liturgique est donc faite depuis quatre cents ans. Le psaume huguenot et le choral luthérien constituent un trésor d'une valeur inestimable, trésor qui n'est pas encore, et ne sera vraisemblablement jamais déprécié. Ce n'est pas à dire qu'il faille s'en contenter : dans ce domaine aussi, « l'Eglise réformée est toujours à réformer ». Des progrès sont possibles et souhaitables, notamment sur le chapitre des acclamations liturgiques et du dialogue entre le chœur et l'assemblée. Il n'en est pas moins regrettable que le protestantisme, qui a réussi sa réforme liturgique, aille demander des leçons, comme c'est le cas actuellement, à un catholicisme en plein *aggiornamento*, en pleine recherche, pour ne pas dire en plein « cirage » ! Si œcuméniques que nous soyons, nous disons non à un œcuménisme de la laideur et du tam-tam, à un œcuménisme qui, au lieu de donner à l'autre Eglise ce que nous avons de meilleur, lui emprunte ce qu'elle a de plus discutable. La mission des animateurs protestants de la jeunesse, au lieu de sacrifier à la vogue de la guitare électrique, serait de faire aimer nos chorals et nos psaumes, et de les faire connaître en face. Fermons la parenthèse.

La Réformation du XVI^e siècle n'a donc pas été une révolution, mais un retour aux sources. Elle a été progressive, théologique plutôt que liturgique, matérielle avant d'être formelle. LUTHER n'a pas hésité à quitter la Wartburg au péril de sa vie pour réfréner le zèle de certains disciples qui voulaient faire de la Réformation un chambardement radical, notamment en supprimant la messe et le plain-chant. (Dans une préface, il va jusqu'à reprendre ceux qui disent qu'il n'est pas luthérien de chanter en latin !) De même, CALVIN et ses émules n'ont pas couvert de bénédictrices ceux de leurs partisans qui dérobaient statues et autels sans se réformer eux-mêmes dans leurs mœurs et dans leur piété. Les Réformateurs ont fait figure de réactionnaires à l'égard de ceux qui voulaient les déborder par la gauche.

Or l'introduction dans le culte public de la musique dite « rythmée » — car c'est à elle que nous en avons — n'est pas une réformation (une remise sur la forme), mais une révolution, une rup-

² Pour la démonstration, textes musicaux à l'appui, de ces deux dernières assertions, voir Pierre Pidoux, *Le Psautier Huguenot*, Baerenreiter, Bâle, 1962. Vol. I.

ture brutale avec l'héritage des pères : « Du passé faisons table rase ! ». Cette musique est une nouveauté dans l'Eglise. Consciemment ou non, ceux qui la préconisent obéissent à une mystique étrangère à l'Evangile. L'Eglise commence avec eux !

* * *

Second critère : *l'universalité*. Les lecteurs réformés comprendront-ils si l'on traduit par « catholicité » ? Ils doivent savoir que pour nos ancêtres du XVI^e siècle, le vocable de « catholique » ne désignait absolument pas l'Eglise restée fidèle à Rome, qu'ils qualifiaient de « papiste », mais l'unité de l'Eglise du Christ à travers le temps (ce dont nous venons de parler sous le terme de continuité) comme à travers l'espace. Il désignait aussi la plénitude de la doctrine chrétienne, par opposition aux particularismes hérétiques et sectaires. Il peut s'appliquer encore à la liturgie, à l'adoration du peuple de Dieu, dans la mesure où celle-ci s'exprime avec unanimité, dans un langage commun à toute l'Eglise.

La musique « rythmée » est-elle universelle ? Ses défenseurs l'affirment, et c'est même leur gros argument. Pourtant, elle n'est pas la seule musique de notre siècle : elle côtoie tous les styles possibles et imaginables, et n'imprègne guère que le genre à but commercial. Et quand même elle serait universelle dans le « monde », elle ne l'est pas dans l'Eglise. Et quand même elle aurait droit de cité dans l'Eglise, elle n'est certes pas adoptée par toutes les couches du peuple chrétien. On nous dit, il est vrai, qu'il n'est pas question d'imposer cette musique à tous les fidèles. Voilà une largeur d'esprit bien rassurante. Mais doit-on vraiment se résigner aujourd'hui à une sorte de pluralisme liturgique, et renoncer à une expression commune de la foi ? Faudra-t-il offrir plusieurs types de cultes dans la même paroisse, comme déjà on est en train de le faire, et briser l'unité de la communauté pour une simple raison d'expression ? Ce n'est d'ailleurs pas réalisable dans une petite paroisse, et si l'on y introduit la musique rythmée, on l'impose bel et bien à tous, au risque d'en faire fuir quelques uns.

D'autre part, la liturgie est le service divin *public*. Dans « liturgie » il y a « laïc ». Or la musique rythmée est pour les trois quarts réservée à des solistes (à une aristocratie, à des clercs !). Les solistes n'ont jamais été souhaitables dans le culte : ils font de la prière une production, de la musique sacrée un concert. C'est une nette régression par rapport à la conquête protestante d'un chant qui n'est plus le seul apanage du clergé et du chœur, mais l'affaire de tous. Comme le disait Pierre VIRET à la Dispute de Lausanne, il n'est pas écrit : *Cantate, presbyteri*, « chantez, prêtres ! », mais *Cantate Domino, omnis terra*, « que toute la terre chante à Dieu ! »

Avec la musique rythmée, le public est passif également pour une seconde raison : à cause de ce rythme même. C'est en effet le moment de définir ce qu'en l'occurrence on entend par « rythme ».

Toute musique a son rythme, bien entendu, même le chant grégorien, dont la caractéristique est de se dérouler sans heurts, d'une manière lisse et « plane » : *planus cantus*, plain-chant. Mais ici, il s'agit d'un rythme à la fois très marqué et très particulier : sur une basse d'une régularité métronomique et dont chaque temps est accentué, se déroule une mélodie d'une certaine souplesse, d'une relative indépendance, dont les notes tombent légèrement à côté des temps. C'est ce qu'on appelle le *swing*. Il serait insuffisant de parler de musique syncopée, car il ne s'agit plus de la syncope classique, comme en présentent plusieurs de nos psaumes huguenots (« A Toi, mon Dieu, mon cœur monte... »). Cette syncope-là est encore assimilable sans trop de peine par une assemblée, mais celle du *negro-spiritual* ou du *jazz*, puisque c'est d'elle qu'il s'agit dans la musique « rythmée », est difficile à la fois à noter et à exécuter. C'est quelque chose d'assez impalpable, qu'il faut sentir et que tous ne sentent pas. Naturel aux Noirs américains, qui l'ont introduit dans la musique, il peut à la rigueur être acquis par un ensemble vocal ou instrumental formé de Blancs européens ; il est en tout cas hors de portée d'une assemblée dominicale, — à moins d'être émasculé, banalisé et franchement massacré.

Ainsi, facile mélodiquement, la musique « rythmée » ne l'est pas rythmiquement. Il ne faut pas parler à son sujet de chant *populaire*.

* * *

Troisième critère d'une musique sacrée : la *qualité*.

Ce qui est fait pour la gloire de Dieu vaut d'être aussi bien fait que possible. La musique liturgique doit être digne du culte et de Celui qu'on y adore, c'est-à-dire belle, fuyant la facilité, le mauvais goût, la médiocrité. Elle est une offrande, et à l'exemple de celle des mages, par exemple, elle se saurait être de pacotille. « Je n'offrirai pas au Seigneur des sacrifices qui ne me coûtent rien. » (II Sam. 24 : 24). Pour tout autre que pour nos « désacraliseurs », il y a une différence entre un verre de vin et une coupe de communion, entre un lieu de culte et une salle de cinéma, entre une chanson à la mode et un cantique, et cette différence provient notamment du fait que l'effort artistique s'applique à magnifier davantage ce qui est consacré à Dieu. « Mêlez avec art vos instruments et vos voix ! » dit le Psaume 33.

A cet égard aussi, la Réformation a été exemplaire. La perfection artistique du choral luthérien et du psaume huguenot n'est plus à démontrer. La source d'inspiration que le premier surtout (vu les circonstances historiques) a représenté pour une pléiade de grands musiciens, dont J.-S. BACH, est une chose bien connue. Et cette réussite sur le plan artistique, je tiens à le noter, n'a pas empêché le chant de la Réforme d'être simple et populaire. Le reproche fait par une certaine jeunesse à l'Eglise instituée de servir

de conservatoire à une « grande musique », à une « musique de classe », à une musique exigeant pour être comprise une culture « bourgeoise », ce reproche porte à faux en ce qui concerne le choral et le psaume. Ils ont été, ils restent d'un accès relativement facile (nous expliquerons ce « relativement »), tout en répondant aux plus hautes exigences de l'art mélodique. Ils sont populaires sans être vulgaires. On ne demande pas aux jeunes d'aimer BACH ou Alban BERG, mais les mélodies simples et directes appartenant au répertoire éprouvé de l'Eglise.

On n'en saurait dire autant de la musique rythmée, de celle du moins qu'on nous offre aujourd'hui. (Car il n'est peut-être pas exclu qu'avec le temps une *bonne* musique rythmée s'acclimate à l'église et finisse par convenir pour exprimer certains états d'âme. Certains, non pas tous.) Mais ce qu'on nous fait entendre et chanter aujourd'hui, dans les « célébrations » d'avant-garde, est tout simplement misérable. Musique indigente, démagogique, triviale fruit de l'amateurisme, de l'inculture et du sous-développement : les Philistins sont de retour³.

Les textes chantés ne sont pas toujours fidèles à la lettre ni à l'esprit de la Bible ou du dogme. Un de ces impavides rythmicoles n'a-t-il pas taxé les formules liturgiques traditionnelles de « folklore clérical ». Aussi nous offre-t-on des textes « rajeunis » et souvent gauchis (c'est le cas de dire) par une idéologie marxisante, par un humanisme sans verticalité ni eschatologie, où la justice prend le pas sur la charité. Ce ne serait encore rien, que l'Eglise chante *autrement* ; mais qu'elle se mette à chanter *autre chose*...

La forme de ces textes « liturgiques » ne vaut souvent pas mieux que leur contenu : paroles d'une platitude désolante, ou sorte de sous-Prévert, nouveau latin mieux fait pour les initiés que pour le peuple de l'Eglise ; prosodie musicale défectueuse, nuisant gravement à l'intelligibilité...⁴

³ « Il y a Jazz et Jazz... Ces productions navrantes, piteusement prostatiques, ce bouillon de veau mijoté dans les basses cuisines de la chrétienté, ce mirlitonesque faux slow qui déshonore les paroles de la messe, ces éccœurantes dégoulinades sont au jazz digne de ce nom ce que les Peaux Rouges pour touristes sont à une authentique tribu. Le zèle apostolique ne saurait justifier ces contrefaçons aussi contraires à la vérité d'une forme d'art qu'à la dignité du culte chrétien... Toute innovation liturgique qui ne se fonde pas sur un effort de qualité est vouée à l'échec. » (Emile MARTIN, *Une Muse en péril*, Fayard, Paris, 1968).

⁴ L'intelligibilité est en effet une qualité essentielle au chant d'Eglise, et nous aurions pu en faire un des critères principaux de l'hymnologie sacrée. Si non, encore une fois, autant revenir au latin. Or, une des conditions premières de cette intelligibilité est la concordance exacte des accents poétiques et des accents musicaux. De cette concordance, même les auteurs de nos psautiers officiels ne se sont pas toujours souciés jusqu'à présent, et c'est notamment sur elle que doit porter l'effort des révisions actuelles. — Ajoutons que l'intelligibilité de la musique rythmée est encore diminuée par l'amplitude de son volume sonore, amplitude plus évocatrice du vent violent, du feu et du tremblement de terre de la vision d'Elie que du « murmure doux et subtil » par lequel Dieu a révélé sa présence. Dans le fracas assourdissant de l'amplification électronique chère à certains jeunes, et qu'on ne peut supporter qu'avec des oreilles en bois, les trois quarts des paroles vous échappent.

Quant à la musique elle-même de ces chants rythmés, ses défenseurs l'opposent à nos cantiques traditionnels comme le « moderne » au « classique ». Pure sottise ! Cette musique n'est guère moderne que par le rythme (d'ailleurs plus exotique que moderne). Mais sa mélodie n'échappe pas à la tyrannie très XIX^e siècle du majeur et du mineur. Son harmonie, prisonnière des schémas les plus simplistes (Tonique, Sous-Dominante, Dominante, Tonique), bourrée de septièmes diminuées, de notes complémentaires et sur-harmoniques, est d'une facture largement dépassée par la musique contemporaine.

En général, outre sa non-modernité, cette musique fait fi d'un art véritable et de toute vraie invention. C'est de la fabrication en série : des mélodies comme celles-là, on peut en faire à la douzaine. Et des harmonies comme celles-là sont infaillibles pour vous prendre aux tripes, mais aussi caractéristiques de la musique du plus bas étage. Musique piteuse et miteuse, d'accès trop facile pour pouvoir durer. Otez l'orchestration et la sonorisation, et il ne reste pas grand'chose.

Si le propre de l'art est de plaire, le propre de l'art véritable est aussi de ne pas plaire trop vite. C'est ce que nous voulions dire par l'accès « relativement » facile du choral et du psaume. La beauté d'un chant d'Eglise de valeur, bien qu'accessible à tous, ne se livre pas du premier coup. « Dans le genre mondain, tout coule de source, disait LUTHER, tandis que dans le chant d'Eglise il faut un effort. » Cet effort, les partisans de la musique rythmée ont renoncé à l'exiger des jeunes, et c'est là le drame. C'est là que se fourvoie leur souci pastoral, qu'ils ne cessent de mettre en avant pour justifier leur démission. Les Philistins ne seront chassés que si l'on entreprend de cultiver musicalement le peuple de l'Eglise, d'élever son goût, de lui faire apprécier la bonne musique liturgique populaire. La laideur est une forme du péché et doit être combattue comme telle : peut-être l'avons-nous oublié. Ce n'est pas faire honneur à la masse, ni respecter sa dignité, que de la croire incapable de s'élever à une musique meilleure que celle qu'elle entend tous les jours à la radio, dans les grands magasins ou dans les cafés.

* * *

Dignité, tenue, convenance (au sens fort du terme), adéquation de la musique sacrée à son objet, tel est notre quatrième critère.

C'a été le souci constant de l'Eglise que de se prémunir contre l'invasion du profane. Ainsi, dans l'Antiquité, lorsqu'elle refusait les instruments de musique, trop liés à l'idolâtrie et aux licences païennes ; ou, au IX^e siècle, quand elle interdisait la musique « à hoquets » ; ou, au Concile de Trente, lorsqu'elle épurait la musique sacrée de ses emprunts à la chanson d'amour (n'y avait-il pas

la messe de « l'Homme aimé », celle de « Baise-moi, ma mie » ?) ; ou encore lorsqu'à l'époque moderne elle édictait diverses instructions papales ou conciliaires tentant de circonscrire la notion de musique liturgique. Du côté protestant, une grande partie de l'effort de LUTHER et CALVIN dans le domaine de la musique a été d'arracher celle-ci au « monde » pour qu'elle « répondît à la gravité des choses saintes » (Ls. BOURGEOIS). LUTHER a publié son premier recueil de cantiques (ou *enchyridion*), en 1524, dans le but express « d'éloigner la jeunesse des chants d'amour, et de remplacer les chansons charnelles par un art salutaire et une saine éducation ». Parlant de l'art musical, il écrit de même dans sa préface de 1528 : « De toute ton application, mon cher jeune homme, tu te garderas des esprits pervers, des âmes qui abusent de ce très beau talent et le souillent comme les poètes licencieux... Tu dois, par la musique, louer Dieu seulement : Dieu, qui l'a donnée. Ces bâtards-là, en transformant en larcin le don de Dieu, honorent par cela même l'ennemi de Dieu. » Et dans le camp réformé : « Touchant la mélodie, il a semblé le meilleur qu'elle fût modérée de la sorte que nous l'avons mise, pour emporter poids et majesté convenable au sujet, et pour être propre à chanter à l'église. » (CALVIN) « J'ai pensé que je ne pourrais faire chose meilleure ni plus agréable à ceux qui prennent plaisir à louer Dieu de voix et de pensée que conformer au sujet le chant des psaumes... Cette musique efféminée qui est pour exprimer ou la volupté ou la langueur d'amour, ne convient point à la majesté de nos affections saintes et divines. » (Louis BOURGEOIS)

Inutile de dire que dans la musique « rythmée » qui monte aujourd'hui à l'assaut de nos sanctuaires, il n'y a pas une once de ce « poids » et de cette « majesté » convenant à la prière et à l'adoration. C'est une musique outrageusement profane, et ressentie comme telle, parce que dans le monde elle sert à tout autre chose qu'à la louange de Dieu. Ce n'est pas en mettant un tablier à une chèvre qu'on en fait une femme. Coller des paroles religieuses à une musique de consommation n'en fait pas de la musique sacrée.

Musique bruyante, aggressive, barbare, donnant sur les nerfs, excitant les sens au lieu d'élever l'âme, elle extériorise au lieu d'intérioriser. Elle transporte le monde dans l'Eglise sans l'exorciser, elle éveille les démons plutôt que le Saint-Esprit. On pourrait la rapprocher de la glossolalie, et y voir une autre sorte d'exaltation mal contrôlée, qui n'édifie que les « mordus » et irrite les autres, et dont l'inspiration a quelque chose de trouble et d'équivoque. On pourrait aussi lui appliquer ce que saint Paul dit, dans I Cor. 14, de ce « pentecôtisme » malsain, son appel à un culte se déroulant avec ordre et bienséance, dans la paix et pour l'édification commune, ainsi que sa question : « S'il entre dans votre assemblée de simples auditeurs ou des incrédules, ne diront-ils pas que vous êtes fous ? » Et j'entends bien un saint Paul des années 1970 reprendre l'apostrophe à ceux qui profanaient la sainte Cène : « N'a-

vez-vous pas des maisons pour manger et pour boire, ou méprisez-vous l'Eglise de Dieu ? » en la paraphrasant en ces termes : « N'avez-vous pas des salles de casinos pour faire de la musique pop ? » J'entends d'ailleurs tout aussi bien Jésus lui-même s'écriant, le fouet à la main : « Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait un music-hall ou un bar-dancing. »⁵

Charles GOUNOD parlait déjà d'une « musique qui a le chapeau sur la tête pour entrer dans l'église. » Que dirait-il de celle qu'on veut nous imposer aujourd'hui ? Peut-être parlerait-il d'une musique qui met les pieds sur les bancs et qui se mouche avec la nappe de communion. Ou encore, d'une musique qui danse la samba avec les officiants. Profane, la musique rythmée l'est précisément par son rythme : rythme heurté, excessif, qui porte à marquer la mesure, à se trémousser, et qui rappelle trop l'usage mondain pour lequel il est fait et qui est la danse et non la prière⁶. La discréétion du rythme, son intérieurité, sont au contraire des marques d'une musique spirituelle. Profane, la musique rythmée l'est aussi par les instruments qui l'accompagnent. Ce n'est pas pour rien que l'orgue, par sa noblesse, son analogie avec la voix humaine, son aptitude à soutenir la méditation et la prière, est devenu l'instrument d'église par excellence. Les instruments qui ne font guère que

⁵ « Les viandes sacrifiées aux idoles (I Cor. 10) ne peuvent être dissociées de tout le culte démoniaque dont elles constituent un des éléments essentiels. Il en va de même de certaines danses et de certains rythmes païens. Il est illusoire de vouloir s'en servir pour chanter des cantiques et pour danser devant l'Éternel. Car ces danses et ces rythmes sont inséparables d'une certaine mentalité païenne qui glorifie la guerre et la sensualité. En voulant utiliser ces moyens d'expression, les chrétiens introduiraient dans l'Eglise tous les démons de la luxure et de la violence... L'on dira peut-être que ces (moyens) ne renferment que le mal que notre esprit y met, que leur caractère nocif est purement subjectif. Ce serait un sophisme. Car il y a une présence réelle et objective de l'esprit malin derrière ces manifestations, on se souille infailliblement à leur contact. » (Gaston DELUZ, *La Sagesse de Dieu. Explications de I Corinthiens, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1959*).

⁶ « Je crois sincèrement que le jazz est la perche tendue par la facilité à la paresse des faux croyants. Ce que les étudiants aiment dans les offices jazzifiants, ce n'est pas la messe, mais le jazz — disons la présence d'une forme d'art associée dans leur esprit à des souvenirs voluptueux. Et je crains que l'Eglise n'use, démagogiquement, d'un piège sensuel tendu à une société facile... On aguiche les jeunes qui pourront, désormais, retrouver à la Sainte Table les frissons qu'ils ressentaient, la veille, en dansant joue contre joue avec leurs petites amies, puisque tout cela s'accomplira aux sons de la même musique lascive. La désacralisation des temples du culte, réclamée par des religieux naïfs, marquera un progrès sérieux, car il n'y aura plus guère de différence entre l'église et la boîte de nuit. » (Bernard GAVOTY)

« J'ai vingt ans... J'aime la musique d'église, et j'aime aussi le jazz, mais devant un verre de whisky. Est-ce bien ce que vous voulez, mon Père, de m'obliger à rabaisser le calice à la fonction d'un verre de whisky ? » (Un jeune parisien, lors d'un débat public sur l'avenir de la musique sacrée. D'après Jacques CHAILLEY. Le Père interpellé était Guy de FATTO, le grand apôtre français du jazz à l'église).

« C'est un fait : le rythme syncopé et saccadé ne favorise pas le recueillement. On ne peut rêver d'un contraste plus frappant entre les gestes rituels du célébrant et le rythme heurté du jazz. Il n'y a pas de solution de continuité entre le jazz soi-disant liturgique et le jazz des salles de concert ou de bal. Cela tient à son rythme constitutif. Or chacun sait que les morceaux de jazz les plus excitants ne conduisent pas à des extases sacrées ; c'est le moins qu'on puisse dire. Qui ne voit qu'à partir du jazz tous les abus sont possibles ? » (Hugues PANASSIÉ)

marquer la mesure (cordes pincées, piano, percussion) ne sont pas à leur place dans le culte : bien malheureux qui ne le sent pas !⁷

* * *

Pour conclure, aidons-nous de quelques auteurs.

La liturgie étant le service divin de la communauté, est nécessairement objective. Elle exclut la sentimentalité, l'émotion à fleur de peau. Elle doit être « apte à la fonction sacrée » (R. P. GELINEAU). « Si la musique fait écran entre Dieu et l'homme, si elle attire sur elle l'attention qui n'est due qu'au mystère, si, en un mot, elle joue les vedettes, elle cesse d'être un moyen pour devenir une fin ; elle n'est plus servante du Seigneur, mais prêtresse d'un nouveau culte : le sien. Sa place est sur une scène, non dans un sanctuaire. » (Emile MARTIN).

La musique liturgique doit exprimer la prière et favoriser le recueillement, incarner dans une paix extérieure la paix intérieure. Ses qualités : « Simplicité de la ligne mélodique, une certaine gravité, une certaine sérénité, une sobriété de moyens, en un mot, un certain classicisme. » (Ed. KRESSMANN). Elle ne diffère pas, en principe, de la musique profane par son langage, mais par son esprit, par le climat dans lequel elle baigne, par son accent : accent de pureté qui nous fait quitter le plan du quotidien et nous « élève » vers Dieu. D'où il suit qu'en pratique son langage est différent. Le contenu dicte dans une certaine mesure la forme.

L'Eglise, déjà selon saint AUGUSTIN, redoute tout ce qui excite les sens. Saint JÉRÔME ne voulait pas de chant de théâtre au sanc-

⁷ A ce sujet, des instructions pontificales, qui ne lient pas les protestants, mais qui devraient lier les catholiques, ne font qu'exprimer une évidence du sens commun : « Il faut observer le motif de la différence qui sépare la musique sacrée de la musique profane. Il y a en effet des instruments de musique qui, par leur nature et leur origine, comme l'orgue classique, sont directement ordonnés à la musique sacrée ; et d'autres qui s'adaptent facilement à la musique sacrée, comme certains instruments à cordes et à archet ; il y a au contraire d'autres instruments qui, au jugement commun, sont estimés tellement propres à la musique profane qu'ils ne peuvent pas convenir à un usage sacré... Les instruments de musique qui, selon le jugement et la pratique générale, ne conviennent qu'à la musique profane, seront totalement écartés de toute action liturgique et des pieux exercices. » (*De Musica sacra*, 1958). Une instruction antérieure énumérait ces instruments indésirables : piano, tambour, grosse caisse, cymbales, clochettes. Aujourd'hui, on pourrait y joindre la guitare électrique, le banjo, la contrebasse (sans archet) et l'orgue électronique. Et cela en dépit du Ps. 150, dont nos rythmolâtres s'autorisent avec un bibliçisme bien étonnant de leur part. Il ne faudrait pas oublier en effet que les instruments énumérés dans ce psaume sont difficiles à identifier et que nos traductions sont conjecturales ; qu'ils étaient à l'époque des instruments sacrés, et qu'ils sont entrés dans la composition de l'orgue à tuyaux. Ils étaient en outre les instruments du temple, non de la synagogue, et l'Eglise chrétienne, qui les a bannis de son culte, a lu pendant dix siècles le Ps. 150 d'une manière purement symbolique. Il faudrait aussi tenir compte des différences de temps, de lieu, de mentalité... Il en est de même du Ps. 47, qui invite les fidèles à battre des mains. Réintroduire ce geste dans nos cultes n'est pas nécessairement les rendre plus spontanés et joyeux ; c'est artificiel, un peu ridicule et inutilement choquant. Ce qui pouvait convenir aux Orientaux des temps bibliques, et qui convient parfaitement aux Noirs exubérants, ne convient pas forcément aux Helvètes ou aux Français du XX^e siècle.

tuaire. « La hiérarchie connaît les bienfaits d'une psalmodie régulière qui apaise l'âme, mais elle redoute les associations d'idées qui germent dans l'esprit et les sens à l'audition de certaines formes musicales... Aucun chrétien, même très ignorant, ne désire voir avilir la notion du sacré. S'il est attiré par la pratique religieuse, c'est qu'il désire s'élever, lui-même, à la compréhension de ce sacré. Qu'on permette aux laïcs de le dire : ce que nous cherchons à l'église, ce n'est pas le tableau démarqué du monde où nous vivons entre la radio, les vedettes, la presse et le courrier du cœur. Nous désirons vivement y trouver le climat qui nous aide à prier. Il est inutile et dangereux de transporter dans le domaine liturgique le matériel sonore qui évoque tout cet appareil profane : le pouvoir d'association de la musique est redoutable, une mélodie transporte avec elle le souvenir des paroles qu'on lui a associées : craignons d'en être habités mal à propos !... Redoutons que, par des voisinages sonores dangereux, des réminiscences trop évidentes, notre musique actuelle n'évoque le souvenir des ébats sans noblesse de ceux que le Moyen-Age nommait les « histrions »... Le répertoire liturgique ne doit pas évoquer par sa matière musicale ou verbale le genre en vogue dans les *night-clubs* ou les cabarets. » (Solange CORBIN).

« La diffusion de la tendance à « désacraliser », comme on dit, la liturgie, et avec elle, fatallement, le christianisme, est pour nous une cause de grave affliction. Cette nouvelle mentalité implique de tels bouleversements doctrinaux, disciplinaires et pastoraux, que nous n'hésitons pas à la considérer aberrante... Le renouveau introduit dans la liturgie ne doit rien admettre qui ne soit digne du culte divin, rien qui soit manifestement profane et inapte à exprimer l'intériorité et le caractère sacré de la prière, rien qui soit si singulier et insolite qu'au lieu de favoriser la dévotion de la communauté en prière, cela l'étonne et la trouble, empêche l'expression de son raisonnable et légitime esprit religieux traditionnel. » (S. S. PAUL VI).

On objecte : « Cette musique que vous blâmez, c'est celle que les jeunes aiment. » Et après ? D'abord, ce ne sont pas tous les jeunes, loin de là. Ensuite, d'autres générations ont raffolé des Moments musicaux de SCHUBERT ou des symphonies de BEETHOVEN, de la valse viennoise ou du tango argentin, de l'accordéon ou de la musique champêtre : elles n'ont pas songé à les introduire dans la liturgie. La musique rythmée est l'argot de la musique ; or on ne dit pas (du moins pas encore) la liturgie en argot. Chaque chose à sa place. Qu'on ne le comprenne plus de nos jours, voilà qui est un phénomène nouveau.

Et ce qui est également nouveau (pas tant que ça, j'en conviens), c'est qu'on puisse penser qu'il faut donner aux jeunes, et aux fidèles en général, ce qu'ils aiment. Ce qu'ils aiment, et non pas ce qu'il leur faut, ce qui est juste et bien. A-t-on jamais vu que les jeunes, et les autres, « aiment » spontanément l'Evangile,

et ne lui préfèrent pas toute doctrine leur permettant l'économie de la repentance et de la conversion ? Faut-il pour cela leur donner un *Evangile édulcoré*, une religion adaptée à leur niveau spirituel et moral, un christianisme sans la croix ? Peut-être, après tout, est-ce bien ce qu'on est en train de leur donner. Là serait finalement la question.

Roger BARILIER.

HOMMAGE

A OSCAR CULLMANN *

Le revue théologique des vaudois d'Italie consacre le premier numéro de sa livraison de 1972 à la célébration du soixante-dixième anniversaire du professeur Oscar CULLMANN, né à Strasbourg le 25 février 1902. Le grand exégète et historien du Nouveau Testament est un ami de longue date de la Faculté Vaudoise qui désire ainsi lui montrer sa reconnaissance.

Il vaut la peine, à cette occasion, de présenter à nos lecteurs cette excellente revue théologique que dirige le professeur Vittorio SUBILIA.

Restée fidèle au format 17 × 24 malgré la vogue actuelle des dimensions plus réduites (modèles de poche) compensées par une épaisseur confortable (beaucoup trop d'ouvrages récemment édités sont de véritables « pavés » à peine maniables !), elle apporte, trimestre après trimestre, une contribution d'importance à la réflexion théologique actuelle. Les professeurs de la Faculté, les pasteurs italiens y publient des études de valeur. Elle est parmi nos revues théologiques certainement l'une de celles qui publie le plus d'articles étrangers (allemands ou anglais) et qui les donne en traduction le plus rapidement. On peut sans risque d'erreur la classer parmi nos meilleures revues théologiques actuelles.

Le présent numéro jubilaire s'ouvre sur une rapide présentation de V. SUBILIA mettant en lumière la place considérable prise par O. CULLMANN parmi les théologiens de son temps. En une rapide et chaleureuse esquisse, V. SUBILIA donne l'histoire succincte des rapports amicaux du professeur de Bâle avec la Faculté de Rome.

Une étude de J. A. SOGGIN (l'auteur du récent *Commentaire de Josué* publié par Delachaux et Niestlé, Tome V a) lui fait suite : « *La foi au Dieu créateur dans le premier chapitre de la Genèse* ». De cet article concis, précis, les conclusions n'entraîneront pas l'adhésion de ceux qui considèrent la Bible comme *dictée par Dieu*

* PROTESTANTESIMO, revue trimestrielle publiée sous les auspices de la Faculté Vaudoise de Théologie, XXVII^e année, N° 1, 1972. Hommage à Oscar CULLMANN pour son soixante-dixième anniversaire.

lui-même et comme écrite de sa main mais elles feront les délices de tous ceux qui cherchent, dans la confusion actuelle, un peu de clarté assortie de quelque bon sens.

B. CORSANI étudie « *L'apocalyptique entre l'Ancien et le Nouveau Testament* » en une note brève mais fort documentée qui pose la question du rapport entre apocalyptique et eschatologie.

Le professeur Valdo VINAY, poursuivant ses travaux sur les Réformateurs parus dans la revue depuis quelque temps, étudie « *Dieu et l'histoire dans la théologie de Martin Luther* ». Cet article est important. Bien étayé, comme toujours, par de nombreux renvois aux textes, établissant constamment le parallèle ou la confrontation entre les deux grands théologiens de la Réforme, ilaborde des thèmes remis en honneur tant par la littérature théologique actuelle que par des écrits de circonstance, tel « *Eglise et pouvoirs* », à savoir : le Dieu révélé et le Dieu caché », thème actuel s'il en est, et « la doctrine des deux règnes », sur la sellette chez nous depuis quelque temps. Ecrite avec cette clarté et cette simplicité d'expression dont le doyen actuel de la Faculté de Théologie Vaudoise a le secret, c'est une étude qui vient à son heure, avec ses échappées et ses ouvertures sur le temps présent, délibérées ou involontaires, avec les rapprochements inévitables qui vous renvoient aux préoccupations actuelles et aux situations mêmes que nous vivons. Cet article est, certes, d'un très grand intérêt.

Paolo RICCA poursuit son étude des rapports du catholicisme avec le protestantisme. Après avoir observé la division actuelle dans l'Eglise catholique par son article « *La contestation dans le catholicisme post-conciliaire* » (Revue Réformée, N° 87, 1971/3), le pasteur de Turin, docteur en théologie, se préoccupe des rapports entre « *L'unité de l'Eglise et l'unité de l'humanité* ». Montrant l'inévitable corrélation de l'un à l'autre de ces deux thèmes, il se demande dans quelle mesure le premier n'est pas en train d'influencer le second au point même de l'entraîner. Cet article devait être médité au moment de nos semaines de prière pour l'unité.

Il appartenait au professeur Vittorio SUBLIA d'aborder de front les questions que posent aujourd'hui à la conscience des chrétiens les tenants de la « nouvelle théologie ». Il l'a fait dans un article dense et précis : « *La rédemption historique* ». Il part de Dietrich BONHOEFFER à qui il attribue, à juste titre, une influence déterminante sur la compréhension de la Rédemption comme une libération ou une délivrance collectives. Cela l'amène à étudier les quelques textes bien connus de *Résistance et Soumission*. SUBLIA étudie la compréhension de la Rédemption par l'Eglise du Nouveau Testament et par l'Eglise primitive, met l'accent sur les influences déformantes qui ont peu à peu fait évoluer le concept théologique de Rédemption vers la signification sociologique ou politique (au sens noble du mot) de délivrance ou de libération. Il est aidé en cela par l'ambivalence du terme italien *redenzione* qui si-

gnifie à la fois, Rédemption au sens théologique, libération au sens politique, délivrance au sens le plus simplement humain (vieux français : rédimer).

Montrant que la Rédemption doit être crue et espérée, l'auteur conclut en établissant que le choix sera toujours le même, à toutes les époques et pour toutes les générations, entre Jésus Barabbas, le libérateur politique ou social, et Jésus de Nazareth, le Messie, l'oint, le Christ, que les « pauvres d'Israël » attendent et espèrent.

SUBILIA, lui, a choisi. Il a placé son espérance et sa foi en Jésus de Nazareth, le crucifié sans gloire, sans éclat, sans efficacité apparente.

A notre connaissance, et pour l'instant, *PROTESTANTESIMO* est la seule revue de nos protestantismes latins qui ait consacré un numéro spécial à fêter le soixante-dixième anniversaire d'Oscar CULLMANN. Que ce soit un numéro dense aux contributions de grande valeur ne peut que nous réjouir et réjouir tous ceux qui ont eu le privilège de recevoir les leçons du maître de Bâle, de Strasbourg et de Paris.

Au terme de cette présentation, un simple mot pour regretter que les français négligent avec autant de constance que d'opiniâtreté, avec l'ignorance, l'incompréhension et les préjugés qui en sont trop souvent la (parfois ridicule) conséquence, d'apprendre cette langue si voisine, si proche, réputée si facile que l'on croit l'écrire en ajoutant un « a », un « o » ou un « i » en fin de vocable au risque de commettre un barbarisme !

Les Eglises protestantes italiennes se transforment, mènent un dur combat. Dans notre souveraine indifférence, teintée d'ironique bienveillance, nous les ignorons : peut-il venir quelque chose de bon de Rome, de Milan ou de Turin ? Tout doucement, l'italien est en train de devenir une langue théologique avec laquelle il faudra compter. Mais les yeux voilés par les brouillards de la Tamise, les vapeurs du Rhin ou celles du Potomac, nous négligeons de prêter attention aux clartés ultra-alpines peut-être parce qu'elles nous sont tout simplement trop proches (et pas seulement géographiquement parlant !).

Emile RIBAUTE.

ASSOCIATION INTERNATIONALE RÉFORMÉE

Conférence de Bièvres, 1972

ALLOCUTION D'OUVERTURE

par Pierre Ch. MARCEL, Président.

L'histoire de l'humanité amorce un virage aussi décisif que celui qu'ont provoqué les théories de COPERNIC (Lady JACKSON). Le monde entier a pris connaissance, ces dix dernières années, des dangers qui menacent l'humanité en raison de la destruction de l'environnement vivant de la terre et de la pollution qui l'atteint ainsi que nos organismes à chacun. 206 organisations non-gouvernementales exercent aujourd'hui leur activité pour la protection de l'environnement et de l'homme.

La terre apparaît désormais comme un cosmonef aux ressources strictement limitées. Nous vivons dans un univers où tout est lié. C'est la vie qui produit l'environnement dont elle a besoin. Or, l'homme s'est mêlé de tout, et, comme un anarchiste qui bénéficie de la protection et des avantages des lois, il manifeste par ses actes un mépris pour ces mêmes lois qui empêchent sa propre destruction.

L'expansion industrielle ne s'exerce pas de manière à créer ou à préserver ce dont elle aura besoin pour se maintenir. Nos sociétés sont rongées par le cancer écologique né de la spirale :

démographie - production/consommation - pollution,
spirale qui épouse de façon anarchique et aveugle les ressources naturelles et porte à l'environnement planétaire des blessures déjà irréparables.

La menace démographique est bien connue : d'après une étude des Nations Unies, publiée en mai 1969, la population du globe a doublé de l'an 1 à 1649 après Jésus-Christ :

- doublé de nouveau en 200 ans, de 1650 à 1850 ;
- doublé encore en 80 ans, de 1850 à 1930 ;
- elle doublera encore en 45 ans, jusqu'en 1975,
- pour doubler une nouvelle fois de 1976 à 2005, c'est-à-dire en 30 ans, cette dernière période voyant surgir dans le monde plus d'êtres humains que la terre n'en aura compté des origines de l'humanité à 1975.

Des milliers de publications nous apportent l'inventaire des destructions déjà accomplies, des dangers qui nous menacent ; moins nombreuses, beaucoup moins nombreuses celles qui nous présentent des remèdes qui pourraient être mis en œuvre dans la situation présente, pour retarder ou éviter la crise décisive.

En effet, nous ne savons pas grand-chose du réseau subtil des innombrables interactions qui constituent notre environnement, et nos efforts pour retarder la crise pourraient bien aboutir à la précipiter.

Ici, comme bien souvent, nous nous trouvons en présence de deux courants de pensée : celui des pessimistes et celui des optimistes.

1. — **LES PESSIMISTES** ont le sentiment que les hommes ont été les apprentis sorciers de la croissance ; que la technique industrielle tue la nature, que l'expansion se retourne finalement contre elle-même par la dégradation des conditions de vie, la négligence des besoins collectifs, la destruction de l'environnement, tout cela menant à la catastrophe ; la grande peur technologique de l'an 2000 les fait déjà frissonner !

Dans cette ligne, nous avons en particulier le rapport du Dr. MEADOWS, du *Massachusetts Institute of Technology* (M.I.T.), ceux du *Club de Rome*, si souvent cités dans les récentes Conférences de Stockholm et de Paris.

Pour les non spécialistes, nous disposons du remarquable volume de Gordon Rattray TAYLOR : *The Doomsday Book*, (Le Juge-ment dernier), qui présente une fascinante synthèse des travaux d'une pléiade de savants et d'observations scientifiques couvrant le monde entier. TAYLOR met en exergue de son livre des passages de l'Apocalypse. — Vient également de paraître le volume de René DUBOS, *Une seule Terre*, avec la collaboration de cent-cinquante savants du monde entier.

2. — **LES OPTIMISTES** sont des gens de grande foi. Ils pensent que les hommes seront capables de maîtriser les techniques, de vaincre la pollution, de créer des activités réparatrices ; les techniques anti-pollution ou réparatrices étant des moyens de relance des activités industrielles. — Ils se veulent les exorciseurs de catastrophes. Sans viser à recréer le paradis terrestre, ils pensent pouvoir éviter l'enfer.

Ils pensent aussi que l'homme découvrira en lui-même assez de ressources pour conjurer et surmonter les trois crises dont souffrent aujourd'hui la plupart de nos Sociétés :

a) *Crise des valeurs* : le matérialisme capitaliste aussi bien que le matérialisme marxiste ayant fait faillite.

b) *Crise d'incohérence* : une société trop vaste et impersonnelle ne permettant pas de légiférer de façon cohérente et efficace, aussi bien sur le plan national qu'international.

c) *Crise de responsabilité* : car dans tous les domaines le moment est venu d'établir la liste des options possibles, « *la charte des choix* », en définissant clairement les buts qu'il faut atteindre, en départageant les intérêts contradictoires de l'individu et de la collectivité, des pays riches et des pays pauvres, et d'inventer les compromis qui ménagent le mieux possible chacun de ces impératifs.

Qui ne voit qu'à ce niveau, le choix des buts, les moyens de les exécuter, relèvent d'une *politique à la base de laquelle se trouvent nécessairement des thèmes philosophiques et religieux* ? Jamais nous ne nous sommes trouvés en présence d'autant de problèmes dont la solution, qui ne peut être empirique seulement, fait appel à des *normes religieuses* !

Sur quelles bases pouvons-nous ou devons-nous coopérer à la limitation de la population, premier terme de la spirale mentionnée tout à l'heure ? — Quelles peuvent être ici les lignes directrices dans une famille chrétienne, ou celles que nous puissions accepter de l'Etat ? (Exemples de l'Inde, de la Chine, de l'Iran, etc...).

COMMENT dépenser ici des sommes considérables pour l'amélioration *qualitative* de l'environnement quand les deux tiers du monde cherchent à obtenir l'augmentation *quantitative* de leur subsistance ? Une économie de luxe, ici, doit-elle côtoyer, là, une économie de nécessité ?

COMMENT stopper la « croissance » pour préserver le cadre de vie de quelques uns, si l'on ne calcule pas les conséquences économiques et sociales d'une telle décision sur l'ensemble des hommes ? (croissance **ZERO**.)

COMMENT, si quelques grandes puissances peuvent se partager quelques territoires encore vierges pour les protéger, admettre que les petites puissances doivent se contenter pour vivre des sous-produits et des déchets de l'industrie des grands ?

A supposer que des choix judicieux sur le plan technique, et acceptables aux plans idéologiques et religieux puissent être pensés pour vaincre la spirale : *sur-population - sur-production - sur-consommation*, **COMMENT** les faire partager par l'opinion publi-

que continentale et mondiale ? **COMMENT** obtenir le consentement des individus et des Etats à une réduction massive du « produit national brut » (P.N.B.), avec toutes ses conséquences ?

COMMENT inculquer aux gens une nouvelle vision de l'univers : que les océans ne sont plus que de petits réservoirs extrêmement limités, que les ressources terrestres, l'air et l'eau s'épuisent ?

COMMENT repenser tout le système de la planète en fonction de l'étroite dépendance entre les ressources naturelles et les besoins des individus ?

Le rétrécissement des possibilités de notre terre, la condamnation des politiques de « la croissance - pour - la - croissance », l'élaboration de nouvelles technologies, la révision de tous nos concepts donnent à ces problèmes les dimensions d'une crise de civilisation.

L'homme n'est pas encore habitué à concevoir des projets qui lui coûtent et dont il ne verra peut-être pas, de son vivant, la réalisation. Son cerveau est trop faible ; il ne domine pas un temps et un espace suffisants.

Ce sont là des problèmes politiques de gestion, d'un caractère absolument nouveau, avec tout ce qui peut opposer une gestion immédiate de qualité, et une gestion à longue portée qui fait appel à une imagination qui doit être partagée.

UN QUATRIEME POUVOIR doit être mis en œuvre aujourd'hui : au pouvoir exécutif, au pouvoir législatif, au pouvoir administratif, doit s'ajouter un quatrième pouvoir : « **LE POUVOIR IMAGINATIF** » qui décide de ce qu'il faut entreprendre dès aujourd'hui en vue de sauvegarder un avenir qui aille bien au delà de celui de notre génération.

Quand tout va plus vite, il faut voir beaucoup plus loin. Quand tout est plus complexe, nos objectifs risquent de s'éloigner si nous n'arrivons pas assez vite à maîtriser cette complexité.

Ne nous y trompons pas : chaque essai de solution posera de nouveaux problèmes, psychologiques, économiques, politiques, idéologiques et religieux à l'échelle mondiale. Il est à craindre que, sur toutes ces questions, le monde soit et reste divisé.

La crainte le plus souvent exprimée à la Conférence de Stockholm est que la hausse des coûts de production résultant de l'installation d'équipements anti-pollution dans les pays riches ne rendent les produits encore plus chers aux pays pauvres, qui finiraient ainsi — au détriment de ce qui leur est nécessaire — le confort de ceux qui sont déjà pourvus.

Certains Etats, en voie de développement, déclarent dès à présent qu'ils ne sacrifieront pas les chances de leur développement économique par l'installation de dispositifs ruineux. Il est dès lors

certain qu'attirées par des Gouvernements à courte-vue, des sociétés industrielles multi-nationales n'installent leurs usines dans ces pays-là pour produire à meilleur compte, souillant librement là pour assurer ailleurs la pureté.

OU DONC trouver l'éthique salvatrice qui serait formulée de façon claire, et serait acceptée de toute l'humanité ?

Le Professeur Jean HAMBURGER, qui vient d'écrire un livre : « *La puissance et la fragilité* » (et qui regrette de n'être pas chrétien) achève sa réflexion sur l'avenir de l'humanité par l'appel suivant :

« La passion qu'il faut soulever, c'est le désir ardent d'une défense de l'homme. Il faut que chaque homme, sur la terre, retrouve les merveilles insolites de sa propre aventure ; qu'il en tombe amoureux ; qu'il ressente dans sa chair le besoin que s'accomplisse pleinement, librement le phénomène humain ; que l'idée lui soit insupportable de savoir ce phénomène ne si précaire et si fragile. Cette défense prioritaire de l'individu est une tendance naturelle de l'homme ; elle se trouve déjà latente ou fermement annoncée, au cœur de larges mouvements spirituels ; il faut que, réveillée par la prise de conscience des menaces nouvelles, elle devienne si impétueuse qu'elle submerge tous les autres appels et apparaisse à tous comme le dessein prioritaire, unique, essentiel, vers lequel tendront toutes les énergies. » (pp. 191/192).

Vous remarquez qu'il fait appel « aux mouvements spirituels », et, quoique non chrétien, il le fait en compagnie de beaucoup de ses contemporains avertis des mêmes problèmes.

« On ne peut — ajoute-t-il — s'arrêter au milieu du chemin ; l'homme a commencé le grand chambardement de l'équilibre du monde... Derrière lui les ponts sont coupés ; il ne peut plus choisir de redevenir ignorant et de renoncer à sa nouvelle puissance. Sa seule chance est de continuer beaucoup plus avant sur le chemin de la connaissance pour maîtriser enfin les démons qu'il suscite, même dans les actes les plus généreux de sa bonne volonté. » (Ibid. pp. 134-135).

Quel peut-être, quel doit être l'apport de la Révélation biblique, les principes normatifs chrétiens à mettre en œuvre dans la solution des problèmes qui nous sont aujourd'hui posés ?

Il y a déjà 30 années, le Dr Alexis CARREL, dans un beau livre : « *Réflexions sur la conduite de la vie* », établissait en tant que médecin le fait qu'il n'y a pas de santé, au sens véritable du terme, de santé personnelle et sociale, en dehors de l'obéissance aux commandements de Dieu, principalement du Décalogue.

A la même époque, avec Gaston TOURNIER, l'Ecole de « La médecine de la personne » commençait de montrer qu'il n'y a pas de

santé psychique et corporelle sans une véritable santé de l'esprit, sans qu'une solution soit apportée aux « problèmes de vie », la foi chrétienne jouant ici un rôle de premier plan.

Depuis, de nombreux livres, ayant pour auteurs des médecins croyants ou non, nous en ont apporté la confirmation. Parmi ceux-ci, l'un des tout derniers : « *Maladie ou santé, à votre choix* », du Docteur américain S. I. McMILLEN. Chapitre après chapitre, en tant que médecin de longue expérience, il met en évidence la valeur curative, le coefficient « santé » des commandements divins, notamment du sacrifice expiatoire du Christ sur la Croix, avec tout ce qu'il implique et tout ce qui en découle.

On « redécouvre » ainsi aujourd'hui, même chez les non-croyants, que l'Evangile est bien tel qu'il se présente, et tel qu'il est : une véritable « doctrine de santé », intellectuelle, psychique et corporelle.

Un grand pas serait accompli aujourd'hui si TOUS ceux qui se déclarent chrétiens en étaient également persuadés. Hélas ! avec les théologies dites « nouvelles », nous sommes bien loin de compte, les soi-disant chrétiens abandonnant l'Evangile de santé au moment même où de non-chrétiens en découvrent et en affirment la valeur.

Quand je lis *The Greening of America*, (*Le Regain de l'Amérique*, ou selon d'autres traductions : *Le nouveau printemps de l'Amérique*) de Charles A. REICH, je ne puis m'empêcher de constater que bon nombre des maux psychologiques et sociaux, des *stress*, qu'il décrit dans la seconde partie de son livre (*Consciousness II*), trouveraient immédiatement la guérison — ou une compensation suffisante — aussi bien au plan individuel que social, si tous ces gens vivaient AUSSI au sein d'une Eglise locale où l'Evangile du Christ serait authentiquement prêché et vécu, reçu et mis en pratique dans la vie de tous les jours. Car l'Evangile est doctrine de vie. Il est anti-stress !

Puisqu'il en est ainsi dans ces domaines que je viens d'évoquer, le but de notre Conférence internationale est de sonder les Ecritures, de rechercher ensemble les normes qu'elles nous prescrivent pour la sauvegarde de la création, sinon pour sa guérison.

Dans la situation où nous sommes placés aujourd'hui, et pour bâtir l'avenir de l'humanité, dans l'attente du retour glorieux de notre Seigneur, quels sont les buts que nous impose la parole de Dieu, quels principes idéologiques rejette-t-elle et condamne-t-elle, quelles options suggère-t-elle, quels compromis tolère-t-elle lorsque des intérêts divergents sont mis en balance, quelle « politique » inspire-t-elle ?

ET ALORS quelle discipline, quels sacrifices cette Parole divine impose-t-elle aux individus, aux familles, aux classes sociales,

aux nations, pour chaque activité humaine, à chaque endroit dans le monde ?

Dieu veuille dans sa grâce, au cours de cette Conférence internationale, bénir l'étude que nous ferons de sa Parole, inspirer chacun de nos orateurs, ici et dans sa vocation, guider notre réflexion et nos entretiens en commun sur la nature, l'homme, la société afin de mettre fin à toute forme de « violence ».

Dieu veuille qu'au terme de cette semaine nous nous séparions fortifiés, enrichis, porteurs d'un message et d'une espérance pour notre monde, pour la gloire et la joie de Dieu. Car, CALVIN l'a dit : « LA CONDITION DU MONDE EST FONDEE SUR LA JOIE DE DIEU ». (Comment. Psaume 104 : 31.)

L'ORDRE DE DIEU ET LA REPONSE DE L'HOMME

par Henri BLOCHER. *

Le sujet de notre conférence, le rapport de l'homme à son milieu, fait couler de nos jours beaucoup d'encre. Comme nous ne voulons pas seulement ajouter des avis d'experts aux avis d'experts — malgré le prix que nous donnons à la compétence des spécialistes qui sont parmi nous —, comme nous voulons penser selon la pensée révélée de Dieu, je suis chargé de faire d'abord un tour d'horizon biblique. L'Ecriture nous montre en l'homme le gérant (trustee) de la création visible ; j'esquisserai un panorama des données qu'elle nous livre ; il vous rappellera ce que vous savez déjà, avant l'étude des problèmes contemporains.

Le déploiement des enseignements de l'Ecriture se fera selon la triade création-chute-rédemption. Je n'ai pas besoin, je pense, de justifier ici le choix de ce schéma-guide, que je tiens pour un énoncé juste du motif biblique fondamental. Je souligne seulement que ce choix nous distingue d'emblée d'une forte troupe de penseurs « œcuméniques » de la dernière décennie. Tant du côté catholique que du côté protestant, une tendance s'affirme à tirer de la *Christologie* ce qu'il faut dire de l'homme dans le monde : la révélation des origines ne peut être comprise qu'à partir de la vision du Christ récapitulateur. Ici, c'est le Christo-centrisme de Karl BARTH que l'on prolonge ; là, c'est l'incarnation évolutif de Pierre TEILHARD DE CHARDIN. Chez un Harvey Cox on voit très bien les deux lignes se rejoindre. Plus typique encore, parce que plus modéré, serait l'ouvrage d'André BIÉLER, synthèse de l'encyclique *Populorum progressio* (1967), et des rapports de Beyrouth et d'Upsal (1968) ¹.

A notre sens, l'approche christologique (à partir de quelle christologie ?) conduit à déformer le témoignage des textes. Elle ne

* Etude présentée à la Conférence de l'Association Internationale Réformée, tenue à Bièvres en juillet 1972, dont le sujet général était : « *L'homme gardien de la création* ».

¹ André Biéler, *Une politique de l'espérance : de la foi aux combats pour un monde nouveau* (Paris et Genève : éd. Le Centurion et Labor et Fides, 1970), 192 p.

tient pas devant le tribunal de l'exégèse : elle s'appuie sur un contresens quand elle invoque trois passages du Nouveau Testament, ceux qui font de Jésus-Christ le médiateur déjà de la Création (Jn. 1, Col. 1, Héb. 1) ; dans ces textes, en effet, c'est comme Fils et Logos, Image éternelle du Père, Effigie de sa substance, que le Christ a participé à la création ; ce rôle précède l'incarnation, et en demeure rigoureusement distinct.

Nous craignons que le succès de l'approche post-bartienne et teilhardienne ait des causes peu avouables : elle permet de « baptiser » très facilement l'humanisme moderne (le péché est escamoté, le Christ universalisé)... Nous suivrons plutôt le chemin que les Réformateurs ont retrouvé dans la Bible : d'abord, l'ordre originel, puis la réponse de l'homme, dans le péché et sous la grâce.

L'ORDRE DIVIN

De l'ordre qui définit le rôle de l'homme dans la création visible, du mandat que Dieu alors lui confie, l'Écriture nous parle surtout dans les deux premières tablettes de la Genèse : celle du prologue, puis celle qui nous raconte plus en détail, et dans un autre langage, l'histoire de la formation de l'homme. L'Ancien Testament contient quelques échos de ces textes (Ps. 8, 104; Ex. 28). Jésus confirme, à propos du mariage, la pensée d'un ordre établi au commencement (Matth. 19).

L'homme, pris de la terre, création du sixième jour comme les animaux terrestres, reçoit la domination sur tout son environnement. Il en tirera sa subsistance, et fructifiera lui-même ; il devra *remplir et soumettre* la terre. Au deuxième chapitre, s'il mange librement des fruits du jardin, il y est placé pour le *garder* et le *cultiver* ; il *nomme* les animaux, exerçant par là le privilège du maître.

C'est assez pour qu'on parle couramment, et les théologiens évangéliques ne sont pas les derniers, d'*ordre* ou *mandat culturel*.

La tendance œcuménique évoquée plus haut va plus loin. Elle conclut que Dieu associe l'homme à son œuvre créatrice même. L'homme est appelé à créer à son tour. Son œuvre scientifique et technique (la science est représentée, dans la Genèse par la nomination des animaux) parachève une création encore inachevée². Une valeur si haute s'attachant au travail humain dans le monde, la vocation technique culturelle, la promotion du développement

² Pour Teilhard, on le sait, la technique collabore même à l'Incarnation et la Rédemption. En effet, « le même processus fondamental peut s'appeler Création, Incarnation ou Rédemption, suivant le côté d'où on le regarde », *Comment je crois* (Œuvres, t. X ; Paris : Seuil, 1969) p. 156.

solidaire, fait figure d'essentiel de l'humanité³ ; écho assourdi de la claironnante devise marxiste et sartrienne, « faire et, en faisant, se faire » !

Dans un article déjà ancien (1960) mais toujours actuel et qu'il a rappelé lui-même tout récemment, Jacques ELLUL proteste contre cette interprétation devenue omniprésente⁴. Il le fait avec sa fougue et son brio bien connus : « C'est une simple absurdité dont il n'est question nulle part dans la Bible. » Pour ELLUL, au début de la Genèse, Dieu donne, et l'homme n'a plus rien à créer. Son travail ne produit rien, il n'est que jeu. Avec un monde sans aucune division, l'homme vit une communion immédiate. La technique ne commencera qu'avec Caïn, pour tenter de recoller les morceaux du miroir brisé, pour pallier, par la multiplication des moyens, la chute dans la nécessité.

Les charges elluliennes malmènent souvent les idées à la mode mais à juste titre. Avec le penseur de Bordeaux, nous devons dénoncer l'hymne-rengaine à la « créativité » humaine : l'Ecriture n'en suggère pas la première ligne ; pour elle, la création est achevée (nous sommes au septième jour et non plus au sixième), et l'homme n'est pas créateur.

Nous ne suivrons pas jusqu'au bout, cependant, le professeur ELLUL quand il refuse à la science et à la technique toute « signification par rapport à l'Eden ». Il lui faut, pour cela, donner à la chute une valeur quasi-métaphysique : chute de l'unité au multiple, de la liberté à la nécessité. On reconnaît la fidélité d'ELLUL au BARTH de la première manière ; notre jugement est différent.

La domination que l'homme reçoit de Dieu dans la Genèse, le « mandat culturel » que Dieu lui confie, se caractérise, nous semble-t-il, d'une triple façon.

1. — La domination de l'homme est d'abord réception et jouissance des biens que Dieu a créés : l'homme à l'ordre de *savourer*. Telle est la première note des textes. L'homme est, d'abord, *objet* de la généreuse faveur divine. Le Seigneur a bâti, il habite ; le Seigneur a planté, il goûte, selon la royale permission qui est la première clause de l'alliance (Gen. 2-16). C'est dire que l'homme vient *après*. C'est dire que sa domination est *seconde*.

2. — La domination de l'homme est ensuite activité, accomplissement d'une tâche : l'homme a l'ordre de *soumettre*. Le verbe *kabash* employé dans le premier passage (Gen. 1 : 28) suggère déploiement d'un effort. Les deux termes du second, *garder* et cultiver ('*abad* : servir) impliquent davantage qu'un jeu gratuit. Pour jouir de la création de Dieu, l'homme ne se contente pas de jouer.

³ Malgré sa prudence, c'est ce qui ressort des formules de Biéler, pp. 37-44.

⁴ « La technique et les premiers chapitres de la Genèse », *Foi et Vie* LIX/2 ((mars-avril 1960), pp. 97-113. La citation de la phrase suivante est prise p. 99. La référence récente se trouve dans *Foi et Vie* LXXI/2-3 (mars-juin 1972), p. 12.

Certes, ELLUL a raison de dire que la garde du jardin (Gen. 2 : 15) ne présuppose pas nécessairement un ennemi *contre* qui garder ; mais il nous semble qu'elle signifie une prise en charge, une obligation de rendre compte à Dieu *pour* qui garder. Quant à la culture, n'est-ce pas en nier la notion que d'en retirer toute idée de production ? Entre l'attribution d'un nom aux animaux (Gen. 2 : 19-20) et l'édification de la science moderne, la distance est évidente, mais nous ne voyons pas de coupure, de discontinuité, absolue : le don du nom est déjà un « distinguer-lier » au delà de la communion immédiate d'ELLUL. Le Psaume 104 considérant la création et son ordre, fait sortir l'homme le matin pour son travail jusqu'au soir (v. 23 : le mot employé est 'aboda) : c'est bien le travail de l'homme au sens courant qui est compris dans le mandat originel.

Deux points méritent d'être notés. D'une part, la domination se révèle *service* (Gen. 2 : 15) : l'homme ne dispose pas du monde pour le saccager à sa fantaisie. L'exploitation sera la mise en valeur et ne sera possible que dans le respect des lois que le créateur a instituées pour le fonctionnement de la créature. C'est bien comme un gérant de la création que l'homme est installé. Sa domination, seconde, est aussi *responsable*. D'autre part, l'ordre divin associe étroitement la multiplication de l'humanité et la soumission de la terre (Gen. 1 : 28), tandis que la seconde tablette donne une aide à l'homme (avec institution d'un rapport d'autorité, selon l'interprétation de Paul, 1 Cor. 11 : 7-9). Nous comprenons que la gestion de l'homme sera un travail collectif, ou communautaire. Le deuxième sens du mot « culture » se greffe alors sur le premier : l'assujettissement de la nature se liera à la civilisation de l'humanité. Ezéchiel confirme peut-être cette suggestion en rapprochant la splendeur raffinée du prince de Tyr de la beauté du jardin d'Eden (Ez. 28 : 12 ss.).

3. — La domination de l'homme sera marquée, enfin, par une alternance spécifique, un rythme travail-repos : l'homme a l'ordre de *s'arrêter*. Reconnaissions-le, ce troisième trait n'est pas explicite dans le texte. Mais que veut dire, autrement, la péricope sur le septième jour ? Si Dieu a sanctifié le septième jour, dans lequel il s'est arrêté de travailler (*shabat*), c'est bien pour l'homme. Certes, il ne s'agit pas encore de l'institution sabbatique de Moïse — d'où la discréption du passage — mais il s'agit déjà du principe d'une respiration de l'homme dans son travail quotidien. L'homme doit prendre du recul, par rapport à son travail, il ne doit pas s'y laisser *absorber*. Et comme le jour de repos est aussi le jour sanctifié, le regard de l'homme, enseigne implicitement notre texte, devra se détourner de la terre pour se relever vers le ciel. La culture devra déboucher dans le culte. La domination par le travail se trouve ainsi *relativisée*. Son orient lui est donné : il s'agira de rapporter à Dieu tout le travail de la terre.

Je me suis laissé dire que la différence fondamentale entre l'anthropologie marxiste et la compréhension biblique, c'est le *sabbat*.

Le marxisme met l'essence de l'humain dans le travail qui transforme la nature. L'Écriture relativise le travail qu'elle commande ; elle ouvre l'existence de l'homme vers son créateur. Ainsi, pour l'Écriture, l'homme à qui on dérobe son travail est lésé (la justice de Dieu exige réparation), mais il n'est pas *frustré de son humanité*, comme voudrait nous en persuader une doctrine infiniment, bien qu'inconsciemment, cruelle. L'humanité de l'homme est dans son rapport à Dieu.

L'enseignement de la Genèse sur le repos est lié à la présentation de l'œuvre de Dieu comme un travail de six jours, et cette présentation nous permet de rassembler les indications que nous avons résumées. Que signifie-t-elle ? Si la tâche (*melaka*) de Dieu s'articule comme une semaine de travail humaine, la semaine de travail humaine sera comme un reflet de l'œuvre divine, elle *suivra*. La domination active de l'homme sur le monde apparaît comme analogue, au sens de VAN TIL, de celle de Dieu. C'est bien ce que dit le texte : l'homme est placé sur la terre comme image de Dieu, créature quasi-filiale, à la manière d'un fils d'en-bas ; il a pour vocation d'imiter son Dieu et Père, en se conformant à ses voies et en lui rapportant le sens de tout ce qu'il fait. Parce que l'homme sur la terre n'est pas l'être médian dans la hiérarchie de l'Être, n'est pas le produit plus complexe d'une évolution, n'est pas l'étranger nostalgique des gnosticismes, n'est pas un petit dieu auto-créateur, parce qu'il est *image de Dieu*, il reçoit une domination analogique pour suivre son Dieu et, à la fois, lui rendre grâces, lui rendre compte, et lui rendre gloire.

LA REPONSE DE L'HOMME ANCIEN

L'Écriture nous révèle quelle réponse l'homme a donnée à l'ordre de Dieu. Mais quel homme ? Il y en a deux, l'ancien et le nouveau. Il y a deux hommes, parce que l'ancien a mal répondu. C'est de lui qu'il nous faut parler d'abord.

La réponse de l'homme ancien est la réponse de la créature désobéissante. Il faut dire les deux, « créature » et « désobéissante », parce que le propre du péché est de supposer toujours la création, de la corrompre sans jamais pouvoir l'abolir : d'où l'*ambiguïté* qui marque toujours le péché. L'homme s'oppose à Dieu en voulant être comme lui, mais il ne le peut qu'en vertu de son privilège d'image, et, en un sens, il devient comme Dieu (Gen. 3 : 22) ! Il ne peut pécher, ensuite, que par la force de sa création, il ne peut pas cesser d'être en image de Dieu, il ne peut pas se dégager vraiment de l'ordre de son Dieu. S'il en était autrement, le mal serait un second principe, rival de Dieu ; au contraire, son mystère — auquel saint AUGUSTIN était si sensible —, c'est de n'être jamais que défiguration, corruption, perversion, de tout ce qui, de par Dieu, est.

L'ambiguïté s'accroît encore du fait de la patience de Dieu : en laissant une mesure de vie au pécheur, au lieu de le précipiter sans délai dans la mort éternelle (paralysie totale), Dieu protège les structures de sa création de la corruption du péché. A cause de cette limitation (en intensité), par la grâce de patience, et à cause de l'ambiguïté propre au péché, nous devons dire que l'homme désobéissant répond et ne répond pas à l'ordre de Dieu : il ne peut pas ne pas remplir son mandat ; mais il le remplit mal, au rebours de l'intention divine. Le troisième chapitre de la Genèse montre que l'ordre originel n'est pas aboli, et pourtant que tout est changé ; de même, les termes de l'alliance avec Noé, qui sont un écho modifié de ceux du prologue (l'alliance noachique, Gen. 9, a un caractère mixte ; c'est une disposition de la grâce de Dieu, qui regarde en avant, mais aussi une confirmation de l'ordre créationnel dans un monde pécheur)). On pense au passage d'une même mélodie de majeur en mineur, mais le passage est ici de l'harmonie de la discordance.

La discordance est multiplement multiple. Le péché a mille manières de déformer ce que Dieu a formé. Paul RICŒUR a brillamment analysé la corruption du donné originairement bon en suivant les trois axes kantiens : avoir, pouvoir, valoir⁵. Cette trilogie pourrait trouver sa justification biblique dans celle du riche, du fort, et du sage (cf. Jér. 9 : 23). Mais nous suivrons plutôt, quant à nous, les lignes suggérées par notre lecture de la Genèse.

1. — *Maintien du mandat, après la chute : l'homme se nourrit toujours des fruits de la terre* ; dans une certaine mesure il les savoure encore. Par la grâce commune de Dieu, le cœur du païen même se rassasie de nourriture et de félicité (Actes 14 : 17).

L'homme est néanmoins chassé du jardin. Tous les fruits sont décevants quand manque celui de l'arbre de vie (écoutez l'Ecclésiaste !) ; le ver est dans le fruit, le ver de la mort.

Parfois, dans sa révolte contre l'ordre divin, l'homme fait mine de refuser les fruits que Dieu lui laisse encore cueillir : au fond de tous les paganismes il y a un fond d'ascétisme, engendré du ressentiment, qui revient à rejeter ce que Dieu a fait pour l'homme (cf. I Tim. 4 : 3). Plus souvent, l'homme aime ces fruits de l'amour réservé à Dieu et les transforme en chaînes de convoitise. Rappelons-nous les dénonciations d'Osée (ch. 2 : 10) : les faveurs mêmes de l'Éternel ont été l'occasion de l'idolâtrie d'Israël et de l'asservissement aux Baals. Le pécheur balance entre le désir et le dégoût, la révolte vaine et la servilité goulue.

⁵ *Histoire et Vérité* (Paris : Seuil, 2^e éd., 1964) pp. 117-122 et *De l'interprétation* (Paris : Seuil, 1965), pp. 487-494). Pour Ricœur, bien sûr, l'originale est un niveau, et non pas un temps. J'ai dit mes réticences à l'égard de la pensée de Ricœur en général dans *Les trois amis* (Paris et Lausanne : Ligue pour la Lecture de la Bible, Croire et Servir, G.M., 1967) pp. 43-55, et dans *Ichtus* n° 10 (février 1971), pp. 24-27.

2. — *Maintien du mandat : l'homme continue de se soumettre la création.* Il agit, et pour agir efficacement, il respecte en fait les lois établies par Dieu dans la réalité. Il déploie une parole, constitue une science, bâtit une culture.

Mais il est passé de l'harmonie à la discordance. Le conflit et la peine marquent désormais le rapport de l'homme à la terre et les rapports des hommes entre eux. Dieu en avertit l'homme dès la découverte du péché (Gen. 3 : 16-19). Les additions du discours à Noé sont significatives : l'homme devient l'*effroi* des animaux, livrés entre ses mains (Gen. 9 : 2) ; le sang de l'homme a commencé aussi de couler sur la terre (Gen. 9 : 5-6). Quand l'homme ne choisit pas la fuite, la démission de la paresse (c'est aussi une forme de péché, si ce n'est pas, comme Cox le voudrait, la principale), il brutalise la création au lieu de la servir en servant Dieu. Les cités de l'homme sont des repaires d'iniquité. Un seul nom dans la Bible suffit : Babylone ! Caïn est le premier à fonder une ville, et sa descendance compte les premiers musiciens et les premiers métallurgistes (Gen. 4 : 17-22).

Le mensonge pervertit la parole de l'homme et même le discours du savant. N'est-ce pas une prétention courante dans la pensée occidentale, depuis KANT, que celle de prescrire ses lois au réel au lieu de les décrire, de les lui dicter au lieu de les recevoir ? Dans sa volonté de n'être que par lui-même, l'homme rêve d'un discours qui assemblerait des signes sans références ; en effet, la référence du signe linguistique, et qui est justement le principal dans le don du nom (Gen. 2 : 19-20), montre un au-delà de l'homme, une réalité dont il n'est pas le maître *absolu*. Cette tendance est sans doute très ancienne : dans l'incantation, la parole est comme fermée sur elle-même. Le structuralisme contemporain l'illustre plus clairement encore, dans son effort pour clore l'univers des signes, et refuser toute transcendance. Etienne GILSON a magnifiquement commenté l'effort suicidaire de Stéphane MALLARMÉ dans *Igitur*, effort pour produire un poème *ex nihilo*, sans aucune référence, comme une création aussi pure que celle de Dieu⁶. *Igitur*, c'est l'homme répondant et ne répondant pas à l'ordre divin de parler.

3. — *Maintien du mandat : l'homme ne se laisse jamais totalement absorber par son travail.* Même lorsque l'homme bougonne contre le sabbat (cf. Amos 8 : 5), lorsqu'il oublie jusqu'à la signification du culte, il ne peut pas ne pas se distancer de son œuvre. L'homme décolle toujours quelque peu de sa tâche dans le monde ; il l'apprécie et lui cherche un sens ; il aspire à un repos qui ne le soustraira pas à son travail (« vacance »), mais achèvera son ouvrage. La Société sans classes du marxisme, n'est-ce pas un ultime et utopique sabbat ?

⁶ *Linguistique et Philosophie : Essai sur les constantes philosophiques du langage* (Paris : Vrin, 1969) pp. 182-190.

Seulement, l'homme pécheur ne fait pas la place que Dieu veut à ce repos : surtout, il ne cherche pas ce repos où il faut. Au lieu de rapporter au Dieu vrai le sens de ce qu'il fait, il le détourne à la gloire de quelque aspect du monde. On sait ce qu'il en est du culte naturel au pécheur. L'homme moderne, davantage instruit de la vanité des idoles, puisqu'il doit toujours se distancer, se tourne vers le néant. Au septième jour, il mesure l'absurdité de tout son travail sous le soleil, ou bien il rend grâces à la négativité, dernière déesse.

L'ambiguïté de la situation est aussi celle de l'évolution historique. Au cours des temps, l'homme augmente son avoir, son pouvoir, son savoir ; l'homme goûte plus de fruits, il maîtrise plus de forces, il prend de plus en plus de temps pour s'inquiéter du sens de son travail. Mais, en même temps, augmentent sa brutalité destructrice et sa prétention de créer. En même temps l'envahit la fascination du néant.

On peut faire deux commentaires. L'homme, peut-on dire, péche tant qu'il peut ; augmentant son pouvoir, il augmente son péché ; plus il réussit à dominer, en vertu de son mandat, plus il s'imagine pouvoir se passer de Dieu. Et Dieu, peut-on dire encore, desserre peu à peu le carcan qu'il impose au péché. Ce qui retient le mystère d'iniquité n'est pas encore ôté (II Thess. 2 : 6-8), mais la montée du mal nous est un signe, un rappel qu'il le sera. Car la patience a seulement pour but de permettre le déroulement du dessein de Dieu, avec l'obtention d'une autre réponse.

LA REPONSE DE L'HOMME NOUVEAU

L'homme nouveau donne à Dieu la réponse qu'il souhaitait. L'homme nouveau, c'est Jésus-Christ, Jésus-Christ avec les siens, « en lui », ou suivi, comme Premier-né, par la multitude de ses frères (Rom. 8 : 29). Sa réponse, rendue possible par l'apaisement de la juste colère de Dieu, est à la fois restauration et dépassement.

Dans la rédemption de Jésus-Christ, il y a restauration de l'harmonie perdue. Le terme d'*apokatastasis* (Actes 3 : 21) le montre, comme, plus généralement, tous les signes de guérison. Le Psalme 8 qui médite le mandat confié à l'homme dans la création est appliqué à Jésus-Christ par l'épître aux Hébreux (ch. 2) parce qu'en lui s'accomplit enfin la vérité de l'homme. Mais il y a dépassement aussi, et l'apôtre Paul le commente longuement pour les Corinthiens (1 Cor. 15 : 45-49). On passe de l'âme à l'esprit, c'est-à-dire, suivant la compréhension biblique de ces termes, de l'homme comme sujet d'une vie qui s'entretient, à l'homme comme puissance de projet et de communication. Les participes précisent, d'ailleurs, le sens des noms : on passe du vivant au vivifiant. Plus encore, si son domaine doit être aussi la terre, la terre recréée ou

nouvelle terre, l'homme nouveau est céleste, et c'est là le dépassement essentiel.

Nous pouvons observer ensemble et la restauration et le dépassement dans les trois directions que nous avons considérées.

1. — *Jésus-Christ restaure la délectation.* En lui et par lui, l'homme retrouve le paradis de Dieu. L'Apocalypse y insiste en reprenant les éléments de la Genèse.

Mais l'Apocalypse marque aussi le dépassement : tous les arbres du jardin sont maintenant des arbres de vie (Apoc. 22 : 2), et le fleuve qui baigne le paradis procède non plus du sol, mais du trône de Dieu et de l'Agneau (Apoc. 22 : 1). Ce fleuve d'eau vive ne peut être que le fleuve annoncé par Jésus, le Saint-Esprit jaillissant de son côté (Jn. 7 : 87-89⁷).

2. — *Jésus-Christ restaure à l'homme le plein pouvoir d'agir et de régner sur la terre.* La promesse du règne est presque à toutes les pages du Nouveau Testament (voir, par exemple, Apoc. 3 : 21). Le travail responsable n'est pas souvent évoqué, mais Jésus suggère qu'il ne sera pas aboli, en promettant la charge de cinq ou dix villes aux serviteurs qui entreront dans la joie de leur maître (Luc 19 : 17, 19). Auront disparu tout conflit et toute frustration (Es. 65 : 21-22) ; s'il n'y a plus de mer sur la nouvelle terre (Apoc. 21 : 1), c'est peut-être que la mer, le domaine le plus étranger à la maîtrise de l'homme, symbolise les résistances qu'il pourrait rencontrer dans son œuvre.

Le dépassement, on le voit dans la splendeur de la cité. Il n'était pas bon que l'homme soit seul. Il est bon qu'il soit dans la nouvelle création, une multitude ! Et il est bon que l'humanité ne soit plus jamais seule : c'est ici le tabernacle de Dieu avec les hommes (Apoc. 21 : 3). L'habitation permanente au lieu des visites à la fraîcheur du soir ! Et le dépassement du service, c'est qu'il n'est plus de la terre, mais d'abord et directement service de Dieu et de l'Agneau. L'homme nouveau est céleste, le Fils de l'homme est celui qui descend du ciel.

3. — *Jésus-Christ restaure le repos consacré, il apporte le vrai sabbat.* Il est le Josué véritable qui fait goûter le repos promis (Héb. 4), et dès à présent, ceux qui vont auprès de lui « se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent » (Apoc. 14 : 13).

Le dépassement semble l'abolition du rythme : comme cesse l'alternance du jour et de la nuit (Apoc. 21 : 25 et 22 : 5), il semble que le sabbat soit perpétuel. Le repos et l'activité coïncident, comme pour Dieu lui-même (Jn. 5 : 17). Nous comprenons : culte et culture ne font plus qu'un. Il n'y a plus deux directions pour

⁷ Signalons l'intéressant article de Jean Daniélou, « La source du temple », *Bulletin Saint Jean-Baptiste* V/6 ,avril 1965), pp. 253-264.

le regard, vers la terre et vers le ciel, quand le Royaume des Cieux s'établit sur la terre, et quand le trône de Dieu est dans la Ville... Encore une fois, l'homme nouveau est céleste; et il est céleste parce qu'il Dieu le Fils devenu notre frère.

• • •

La nouvelle création est déjà inaugurée, bien qu'elle ne soit présente encore que dans les arres de l'Esprit. Qu'en est-il de notre situation, à nous les frères de Jésus qui vivons « entre les temps » ?

L'Écriture prévient toute confusion. La présence actuelle du Royaume renouvelle l'homme intérieur, mais l'homme extérieur n'est pas encore au bénéfice du nouveau régime (II Cor. 4 : 16). La foi n'est pas la vue. Nous attendons encore la rédemption de notre corps, solidaire de celle de toute la création (Rom. 8 : 18-25). Il est illusoire de croire à un progrès de l'histoire, si ambigu qu'on le reconnaissse, vers la nouvelle terre. Le monde doit passer, avec ses convoitises (1 Jn. 2 : 17). Et selon les avertissements les plus clairs du Seigneur et de ses apôtres, la récapitulation universelle de Jésus-Christ implique le *jugement* (non le salut) de ceux qui ne croient pas en lui : il n'y a pas de part au Royaume sans repentance envers Dieu. Nous ne pouvons donc pas penser, comme André BIÉLER, que la « société mondiale pluraliste » en train de s'élaborer sous nos yeux puisse « exprimer, dans le temps provisoire de l'histoire, une image approximative du Royaume de Dieu »⁸.

Il ne suit pas, cependant, que nos travaux « culturels » n'aient pas de sens par rapport à la rédemption, qu'ils ne soient qu'une obéissance « pour le principe » à l'ordre originel auquel nous restons soumis. Certes, la première mission des chrétiens dans le monde est de faire connaître la grande Nouvelle de l'œuvre de Dieu, justement parce que ce monde passe et qu'il faut naître d'en-haut pour voir le Royaume. Mais le travail des chrétiens dans le travail de la terre et dans la construction de la cité n'est pas seulement une contrainte, imposée par les circonstances, une nécessité alimentaire (si quelqu'un veut manger, qu'il travaille, (cf. II Thess. 3 :10)). Si les croyants l'accomplissent selon l'ordre du commencement, il témoigne du pouvoir de restauration reçu en l'homme intérieur; il glorifie donc Dieu comme créateur et comme rédempteur. Il est aussi l'instrument de la patience de Dieu, qui conserve le monde pour que les élus accèdent au salut. Et Dieu l'accompagne d'une promesse : il veut bien « affermir l'ouvrage de nos mains » (Ps. 90 : 17). Nous sommes assurés qu'à cause de la résurrection, notre travail, si misérable qu'il nous paraisse, ne sera pas vain dans le Seigneur (I Cor. 15 : 58). « Toutes les splendeurs

et toutes les valeurs des nations » seront engrangées dans la nouvelle Jérusalem (Apoc. 21 : 26) : rien ne sera perdu dans le Royaume de toute l'œuvre de la culture humaine, rien qui soit de quelque prix.

Ainsi, de toutes les manières, notre œuvre est pour le Roi. A la volonté d'obéissance peut se communiquer l'élan de l'espérance.

Que Dieu nous donne, dans notre réponse à son ordre, et malgré la vanité qui défigure la création, de savoir rappeler notre institution première en son image et annoncer notre conformation prochaine à l'Homme céleste, qui règne et qui vient !

L'EVANGILE ET L'USAGE DE LA VIOLENCE

par A.A. BOESAK (1).

I. LA VIOLENCE DES STRUCTURES

Quelle qu'elle puisse être, la violence est essentiellement l'acte par lequel un être humain prive son prochain de la dignité autant physique que spirituelle qui lui a été donnée en tant que Créature de Dieu et qui, de ce fait, nie les droits inaliénables que chaque être a reçus de son Créateur (citation de la *Constitution* américaine). Tout acte de violence est mauvais parce qu'au fond il détruit cette dignité dont Dieu a revêtu sa Création. Il y a violence, à mon sens, dès que dans une société, les structures violent les droits donnés par Dieu à quiconque, être ou groupe ; dès que la législation, nécessaire à la vie de cette société, est conçue de telle manière qu'elle prive des êtres humains de leur dignité de créatures de Dieu, même si elle est reconnue par un gouvernement et acceptée par plusieurs.

On pourrait se demander si Evangile et violence ne s'excluent pas l'un l'autre par définition. Dans un certain sens, si, mais là encore l'Evangile même présente une dialectique qui ne permet pas de répondre catégoriquement par « oui » ou par « non ». Que signifie, par exemple, la violence exercée par les Autorités d'un pays : « l'épée qu'ils ne doivent pas tenir en vain » ? (Romains 14 : 4). Il nous faut donc distinguer entre « violence nécessaire » et « violence de structures ».

Je crois que l'Evangile lui-même fait la distinction entre deux formes de violence : la violence du mal et la violence de l'amour dont parle Paul dans son Epître (Romains 12 et 13).

Par définition, *la violence du mal* cherche à diminuer ou détruire soit physiquement, soit spirituellement, la dignité d'un être. Elle s'oppose totalement aux commandements d'amour et

¹ Exposé présenté à la Conférence de l'Association internationale réformée, tenue à Bièvres, en juillet 1972 ; M. A.A. Boesak, pasteur réformé en Afrique du Sud, est un homme de couleur.

de renoncement à soi-même que nous enseigne l'Evangile. Elle perturbe donc également très sérieusement les relations de l'homme avec Dieu et de l'homme avec l'homme.

Il est essentiel que nous nous rappelions ceci, car l'Eglise a toujours et très sérieusement pris ce texte de saint Paul comme fondement de la sainteté de l'Etat. Sans aucun doute, dit VAN LEEUWEN, ce texte sert à justifier la violence avec laquelle les gouvernements luttent contre toute autre violence ou pays².

Je pense que ce reproche a du vrai. Il est certain que pendant longtemps l'Eglise a considéré l'Etat comme sacré. Tout ce que fait un gouvernement reçoit alors en quelque sorte l'approbation divine. Le mot « gouvernement » est alors exempt de toute contestation et, de ce fait, ses actions ne peuvent être discutées. Ceux qui sont opposés à cette conception, même dans un but démocratique, ont rencontré une grande résistance puisqu'ils allaient à l'encontre d'une institution divine. Ici, la « violence nécessaire » aux pouvoirs d'un Etat se trouve confondue avec la « violence des structures », qui est une expression de la violence du mal. Ceux qui usent de cette dernière se justifient en proclamant que, puisque le gouvernement est une institution de Dieu, il est également pourvu d'un pouvoir presque illimité pour gouverner les hommes et ceux-ci ne doivent jamais lui résister, sauf s'il devient un danger pour l'Eglise.

Comment réagir contre ce « légitimisme » selon l'appellation si appropriée de BARTH³? A propos des pouvoirs de l'Etat, BARTH dit : « ces pouvoirs exigent reconnaissance et obéissance et nous avons à décider si nous nous soumettrons ou non à leur exigence. Si nous acceptons leur autorité, nous concédonsons sans difficulté le principe du « légitimisme », si au contraire, nous la rejetons, nous sommes obligés d'accepter le principe de la révolution »⁴.

Mais, poursuit-il, ayant cependant le souci de l'honneur de Dieu, nous ne concédonons ni le principe du légitimisme, ni le principe de la révolution⁵. Ici BARTH rejoint la pensée de Paul, énoncée dans Romains 13.

D'autres ont pensé différemment. Paul n'aurait pas pu écrire cette péricope de Romains 13 : 1-7). Ses critiques sévères sur ceux qui exercent l'autorité (I Cor. 6 : 4) contredisent fortement ce que nous lisons ici. De plus, cette façon de considérer les autorités s'inscrit dans une optique eschatologique totalement absente de Romains 13 : 1-7. D'autres encore soutiennent qu'il est grand

² A. Th. van LEEUWEN : « Ontwikkeling door Revolutie », Bosch en Keuning, Baarn, 1970, pp. 129-134.

³ K. BARTH, Epître aux Romains, 6^e Ed. Trad. E. Hoskings, Oxford, 1968, p. 477.

⁴ K. BARTH, op. cit., p. 477.

⁵ Ceci est le point de vue, par exemple, de E. BARNIKOL, Studien zum N.T. une Patristik, Berlin, 1961, pp. 33-133. L'ouvrage de LEKKERKERKER est encore plus engagé : Brief aan de Romainen, Prédiking van het N.T., p. 131-137.

temps de réaliser que les choses ont changé. Nous vivons dans un monde occidental démocratique où il nous est donné de choisir nos chefs. Cela n'était pas possible du temps de Paul. Ce n'est pas Dieu qui, par quelque moyen surnaturel, nous impose nos gouvernements. Mais nous les choisissons et les élisons volontairement. Ainsi sommes-nous libres de les renverser lorsqu'ils ne remplissent pas leur mission.

Mais ceux qui pensent ainsi oublient de tenir compte de la critique effective de Paul dans Romains 13.

Ils ne réalisent pas qu'au verset 1, Paul ne parle pas de « gouvernement » mais « d'autorités », et qu'il indique que TOUTE forme d'autorité EN TANT QUE TELLE est voulue de Dieu; que ce soit autorité paternelle, autorité dans le travail, autorité gouvernementale. LEKKERKERKER fait une différence fondamentale entre l'institution de Dieu — ce qu'est le gouvernement — et une institution divine — ce qu'il n'est pas. Il doit toujours et de toute manière agir en référence à l'Evangile, au jugement de Dieu⁶.

Je suis convaincu que si nous voulons être dans la vérité, nous devons le considérer dans cette optique. Les Autorités sont, sans aucun doute, une institution de Dieu. De même que l'Etat. Mais, comme BARTH, nous devrions considérer l'Etat non pas comme extérieur à la création, mais par rapport à la rédemption, au Christ, au Royaume de Dieu à venir. L'Etat n'est pas une répétition de l'Eglise, ni une copie dans le présent du Royaume de Dieu. L'Etat a une indépendance relative qui lui est propre, une dignité, une fonction et un sens, mais il reste soumis à Christ... Il n'existe pas de par sa propre volonté ni de par ses propres lois, mais il a une place dans le plan de Dieu pour ce monde afin de le protéger contre l'anarchie et de lui assurer une paix et un ordre relatifs. L'Etat est de nature humaine, et il aura, de ce fait, une fin. « Dans une optique chrétienne, dit BARTH, l'Etat peut être considéré comme un *analogon*, un reflet du Royaume de Dieu, tel que l'Eglise l'espère et proclame sa venue »⁷.

Je suis assez tenté d'accepter cette façon de penser. Derrière l'autorité réelle de l'Etat, Dieu se tient. Si jamais un Etat doit être apprécié, il doit l'être par comparaison avec l'Evangile, et avec les commandements que Dieu nous donne dans sa Parole. Ce n'est pas par hasard que l'apôtre écrit : « ...car ce sont des serviteurs de Dieu pour votre bien » (Rom. 13 : 4).

Des nombreux propos de CALVIN sur l'Etat, je citerai seulement celui-ci : « Selon les commandements, que le roi pratique le jugement et la justice, délivre la victime de la main de l'opresseur,

⁶ Ibidem, p. 139.

⁷ On peut avoir un très bon aperçu des idées de BARTH dans ses deux magnifiques ouvrages : « Regfertigung und Recht », et « Christengemeinde une Bürgergemeinde ».

n'opprime ni ne violente l'étranger, l'orphelin et la veuve, ne verse pas de sang innocent » (Comment. in. Jérémie 22 : 3).

A celui-là même, il est encore demandé de « faire droit au misérable et à l'orphelin, de faire justice à l'affligé et au nécessiteux » (Psaume 82 : 3-4). Nous trouvons aussi dans Deutéronome 17, une mise en garde contre l'abus de pouvoir et surtout la tentation de se considérer comme supérieur à ses frères, en oubliant alors les commandements du Seigneur (CALVIN, cf. Institution chrétienne, IV, xx, 9).

Un gouvernement qui ne respecte pas ces commandements, ne travaille pas au bonheur de son peuple. Il n'est plus un instrument dans la main de Dieu « pour le bien des hommes », mais il exerce la violence du mal à travers ses lois et sa structure même. Ceci est spécialement vrai pour un Etat qui se veut chrétien. Un Etat peut se dégrader complètement jusqu'à faire penser à l'Etat démoniaque du chapitre 13 de l'Apocalypse.

La situation que je puis le mieux décrire est, bien sûr, celle de l'Afrique du Sud. Comment distinguer la violence nécessaire d'un Etat de la violence des structures ? Comment distinguer la violence légale, l'usage du pouvoir nécessaire au maintien, au respect de l'ordre et de la loi, de l'atteinte volontaire subtile à la dignité humaine d'un être ?

Je suis fermement convaincu que l'Afrique du Sud est actuellement un pays opprime par la violence, la peur et la défiance. Un tel ⁸ système d'apartheid ne peut être imposé à un peuple que par la violence. Il ne peut survivre que par cette peur et ce climat de défiance qui est au cœur de millions de Sud-Africains. Parce que l'Afrique du Sud se pose en pays chrétien, dirigé par des hommes qui sont fiers de se dire chrétiens, parce que l'apartheid n'est pas seulement un problème économique et politique mais aussi et même avant tout un problème théologique, cette situation est d'autant plus grave. Il s'agit bien de violence quand 12 millions d'hommes environ — la moitié de la main-d'œuvre masculine africaine du pays — sont obligés de vivre d'une façon plus ou moins permanente séparés de leur famille. C'est un péché que de perpétuer ce système de main-d'œuvre migratrice, lorsqu'on sait qu'une telle séparation imposée conduit à la destruction de la vie de famille et à l'augmentation de la prostitution et de l'homosexualité. Un pays qui se veut chrétien ne peut approuver les effets destructifs de ce procédé sur l'homme, non plus qu'il ne peut rester indifférent à la vie en clans et en hôtels où femmes et hommes se voient privés d'une existence digne de ce nom (*Pro Veritate*, Mai 1972, p. 12. Cf. notes ⁹ et ¹⁰).

⁸ Pour vérifier cette déclaration, il n'est besoin que de lire les récentes publications de « Spro-Cas », publiées par l'Institut chrétien d'Afrique du Sud et le Conseil des Eglises d'Afrique du Sud.

⁹ L'indifférence de SCHLEMMER à cet égard affaiblit son article, par ailleurs

Lorsqu'un pays, que l'on compte parmi les plus prospères du monde, dispense pour l'éducation d'un enfant de race blanche R. 228 par an et pour l'éducation d'un enfant de race noire R. 14 seulement, on peut vraiment parler de dépossession (Rapport I.L.O., Chiffres 1967-68). C'est une injustice intolérable que de voir des gens expulsés de leur maison sans leur consentement sous prétexte que telle ou telle région est proclamée « blanche » (*The Group Areas Act*). C'est une violence flagrante que d'établir des zones distinctes pour blancs et noirs. Le « *Job reservation Act* » est une violence, comme « *The Immorality Act* » est une violence.

Il y a un acte de violence chaque fois qu'un individu se trouve volontairement limité dans ses droits et dans sa propre personne, ce qui engendre un sentiment de frustration et de désespoir. C'est une loi de violence que celle qui force un homme à accepter un revenu moindre en raison de la couleur de sa peau. C'est une violence que de voler à un homme son humanité, que de l'obliger à violer son amour paternel par crainte de la police, de perdre son travail ou d'être chassé hors de sa terre natale.

Quand un pays qui rassemble ces hommes se veut être une « Afrique du Sud blanche » ; quand ces hommes se heurtent à l'idée égoïste que toute forme de civilisation est essentiellement le produit et l'apanage des blancs ; quand ils doivent plier devant la supériorité artificielle des « blancs », artificielle, certes, mais réellement sentie et vécue quatorze heures par jour, il n'est pas étonnant que le Rev. Sol SELEPE parle d'une « oppression chrétienne » ¹¹.

« *Le Message au peuple de l'Afrique du Sud* » du Conseil des Eglises d'Afrique du Sud évoque la situation qui règne dans ce pays, à la lumière de l'Evangile. La conclusion de ce « Message » est la suivante :

« En Afrique du Sud, chacun est tenu de croire que la race d'un homme est la chose la plus importante. Tant que son identité raciale n'est pas définie, aucune décision ne peut être prise. Lorsqu'elle l'est, il peut alors savoir où il lui est permis de vivre, qui il peut épouser, quel travail il peut entreprendre, quelle éducation il peut suivre, quelle hospitalité il peut accepter, où il peut bénéficier de soins médicaux, où il peut être enterré. Beaucoup d'autres questions ne peuvent être résolues que quand cette précision vitale est réglée.

« Ainsi, on nous enseigne que notre identité raciale est pour l'homme le facteur déterminant et décisif. Cette identité raciale est

excellent, et influence ses conclusions que je ne saurais partager totalement. Cf. Factors underlying apartheid, dans l'anatomie de l'Apartheid, Spro-Cas, Pub. 1.

¹⁰ D'après une déclaration faite lors d'une Conférence des Evêques catholiques d'Afrique du Sud. Le texte intégral est publié dans le numéro de mai de Pro Vérité.

¹¹ Pro Veritate, mai 1972, p. 8-9.

si essentielle que ceux pour qui elle n'est pas clairement définie, vivent dans l'insécurité totale et le désespoir. Sans identité raciale, semble-t-il, l'homme ne peut rien faire ! Celui pour lequel elle est établie peut vivre, celui pour qui elle ne l'est pas, ne le peut pas. Ceci est en contradiction fondamentale avec l'enseignement de l'Evangile, avec la loi d'amour que le Christ nous a invités à exercer les uns envers les autres. Selon le commandement de l'Evangile, l'entraide des chrétiens entre eux, la connaissance de l'autre, la simple hospitalité ne sont guère plus possibles dans de telles conditions » ¹².

En Afrique du Sud il est de plus en plus difficile de faire la distinction entre les pouvoirs utilisés à bon escient par l'Etat pour maintenir la loi et l'ordre, et les pouvoirs utilisés en vue de satisfaire ses propres aspirations. Car tout ordre qui méconnaît ainsi et sans remords la souffrance humaine, la misère de millions d'êtres, succombe à la tentation d'exiger une obéissance qui le satisfasse, lui, au lieu de rechercher l'obéissance envers Dieu. Plus encore, un tel Etat devient lui-même une victime de la violence du mal dont il se sert, au lieu d'être « un serviteur de Dieu pour votre bien ».

II. LA « VIOLENCE » DE L'AMOUR

Le texte de Romains 13, cependant, nous enseigne beaucoup plus. Il ne parle pas seulement de la violence du mal mais aussi de la violence de l'amour. Dans cette péricope, la critique est de la plus haute importance. L'Etat, parce qu'il est voulu de Dieu, est responsable devant Dieu et, par conséquent, devant son peuple. Il reçoit son pouvoir de Dieu et ne doit donc pas en mésuser. Ce n'est pas sans raison que le texte de Romains 13 : 1-7 se situe entre Romains 12 : 9-20 et Romains 13 : 8-14.

On peut trouver curieux de parler d'amour en ce qui concerne la politique et le pouvoir. Cela vient du fait que la pratique de l'amour a, depuis trop longtemps et à tort, été réservée aux relations personnelles. On le comprendrait mieux si l'amour se réduisait à un sentiment de sympathie ou à une attention superficielle pour l'autre. Mais l'amour du Christ est infiniment plus que cela ! C'est une puissance révolutionnaire qui apporte un bouleversement total dans nos relations humaines. Il s'emploie à détruire les préjugés et apporte un changement radical dans la manière de vivre.

Là où l'amour du Christ est vraiment vécu, il devient impossible de vivre comme auparavant. En effet, comme Paul nous le dit dans II Corinthiens 5 : 17 : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle création. Les choses vieilles sont passées, voici toutes choses sont faites nouvelles. » Et, selon le texte de la nouvelle version

¹² Message au peuple Sud-Africain, Conseil des Eglises d'Afrique du Sud, Juin 1968, p. 3.

anglaise de la Bible qui met en relief les conséquences importantes, du point de vue social, des propos de Paul : « Dès que quelqu'un est uni au Christ, un monde nouveau existe ; ce qui est ancien a disparu, ce qui est nouveau est là. » « Là où l'amour devient le support des structures sociales, les commandements de Jésus agissent comme principes révolutionnaires », dit Arthur RICH¹³.

Mais il y a plus encore. Paul demande au chrétien de se « soumettre aux Autorités, et également un peu plus loin, de prier pour elles ». Il serait faux de penser que Paul commande une « obéissance aveugle » aux exigences du pouvoir. Ce serait contraire à la parole d'Actes 4 : 19, qui nous incite à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Le mot que nous traduisons par « soumettre » est le même que celui que Paul emploie dans I Corinthiens 16 : 16 et Ephésiens 5 : 12, qui pourrait être mieux traduit par « servir », ou encore dans les termes de Philippiens 2 : 8 « ...mais que dans l'humilité l'un estime l'autre comme supérieur à lui-même ».

Dans ce contexte, il est certain que ce service, s'il se veut chrétien, devrait toujours se faire dans le souci non de soi-même mais de l'autre¹⁴.

« Si les intérêts de l'autre sont en contradiction avec sa foi chrétienne, dit GOLLWITZER, alors le vrai service chrétien sera de ne pas craindre de lui résister souvent. Que je converse ou que je me taise, soit de plein gré soit en me contraignant, que j'agisse par politesse ou avec colère, c'est en me référant à cette question que je dois agir : Mon action est-elle un service à l'égard de mon prochain, l'aide-t-elle à réaliser sa propre tâche en tant que chrétien ? »¹⁵.

Le raisonnement de GOLLWITZER rejoint celui de BARTH : Ils ont un souci commun : la responsabilité de l'Eglise¹⁶. L'Etat est capable de refléter la réalité et la vérité chrétiennes, mais ce reflet se fait mal. Une co-responsabilité politique, celle de l'Eglise est, par sa vie intense et son témoignage prophétique du Royaume de Dieu, de rappeler à l'Etat sa propre mission.

Lorsqu'un chrétien prie pour sa patrie, cela ne signifie pas qu'il soit condamné à adopter des structures qui ne peuvent être changées, mais — au contraire d'un simple citoyen paisible — qu'il doit devenir une personne active et responsable dans une participation effective. On ne peut prier pour sa patrie qu'à partir du moment où l'on donne de soi-même, où l'on accepte de supporter les conséquences, même les conséquences d'une révolte lorsque l'Etat a failli à sa mission.

¹³ Arthur RICH, Revolution als theologisches Problem, in Diskussion zur Theologie der Revolution, Chr. Kaiser, 1969, 133-158.

¹⁴ Cf. également, H. GOLLWITZER, Predigt über Romer, 13 : 1. in, Forderungen sur Freiheit, Chr. Kaiser, 1962, p. 118, et LEKKERKERKER, op. cit., p. 139.

¹⁵ GOLLWITZER, op. cit., p. 119.

¹⁶ Cf. par ex. Die chr. stliche Gemeinde in der politischen Welt, in : Forderungen sur Freiheit, p. 1-60.

Cette « violence-là » est la violence de l'amour. Le témoignage véritable de l'amour ne cherche pas la destruction de l'homme mais son épanouissement ; il lui restitue sa dignité de créature de Dieu et le fait vivre dans le souci de l'honneur et de la gloire de Dieu. Cet ordre est totalement autre, incroyable, merveilleux parce qu'il est de Christ.

Conclusion.

I. Notre monde est plein de violence, violence physique et brutale, violence subtile des structures. Tous, nous participons à cette violence d'une manière ou d'une autre¹⁷.

2. Il faut distinguer la « violence » en tant que telle, et la « violence » nécessaire dont les Autorités se servent pour faire respecter la loi et l'ordre. Mais le chrétien est appelé à croître toujours davantage dans la connaissance de toute chose « afin de pouvoir discerner la juste discrimination ». Ce don du discernement sait reconnaître les erreurs d'une société lorsqu'elle n'a d'égard ni pour le bien de son peuple ni pour la gloire de Dieu.

3. Le chrétien abhorre la violence. Il est un être nouveau, vivant dans un monde nouveau, dans un ordre nouveau. Le chrétien sait que le mal ne peut jamais être aboli par le mal, ou la violence par la violence. Il sait que la violence conduit finalement à la destruction. Il s'applique donc à « combattre le mal par le bien ».

4. Le chrétien sait que la violence vient du péché. Il lui résiste par conséquent, non seulement en la combattant chez les autres mais aussi en lui-même.

5. L'Eglise est appelée à lutter contre toute forme de violence. Prévenir la violence révolutionnaire sans lutter contre la violence des structures, plus subtile, ou encore contre la violence militaire, serait hypocrite.

Je suis profondément convaincu que si l'Eglise veut répondre à sa vocation prophétique, elle ne doit pas craindre de s'opposer à la violence de ce monde et d'y créer l'amour du Christ. C'est le chemin que le Christ nous a montré et qui l'a conduit jusqu'à la Croix. Peut-être ce chemin nous conduira-t-il aussi à une croix, mais certainement aussi vers un monde nouveau, une nouvelle Jérusalem où Dieu demeurera parmi les hommes ; un monde dont les vallées seront comblées et les collines aplaniées ; un monde où les prophéties se réaliseront. « De leurs épées, ils forgeront des socs, de leurs lances des serpes. Une nation ne lèvera pas l'épée contre une autre nation et on n'apprendra plus la guerre » (Esaïe 2). Et la gloire du Seigneur resplendira, et tous la contempleront ensemble.

¹⁷ Cf. à ce sujet, GOLLWITZER : *Die Revolution des Reiches Gottes und die Gesellschaft* » in *Diskussion zur Theologie der Revolution*, p. 43.

ESQUISSE DE QUELQUES PRINCIPES DE L'ÉTHIQUE

par Pierre COURTHIAL.

Les réflexions qui suivent n'abordent pas les questions éthiques elles-mêmes. Elles esquissent une « préface » à l'abord de ces questions, une préface « fondamentale » puisqu'il s'agit de définir les principes normatifs de l'éthique.

LE MOT

L'éthique (du grec *éthos* ou *èthos*) ou la morale (du latin *mores*) est la science non pas descriptive, mais régulatrice de la manière de vivre, de la manière de se conduire.

Le mot *éthos* ne se trouve (12 fois) dans le Nouveau Testament qu'avec le sens de règle, de coutume ou de rite. Le verbe *étô* s'y trouve (4 fois) avec le sens d'avoir coutume. Nous pouvons en retenir que l'éthique expose la règle ou les règles de la conduite.

Le mot *èthos*, au sens de mœurs, ne se trouve qu'une fois dans le Nouveau Testament, en 1 Cor. 15 : 33 : « Ne vous y trompez pas : les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs ».

En fait, le mot du Nouveau Testament qui rend le mieux ce dont l'éthique cherche et définit les règles est le mot *anastrophè* : comportement, que nous trouvons, par exemple, dans les phrases suivantes :

Jacques 3 : 18 : « Lequel d'entre vous est sage et intelligent ? Qu'il montre ses œuvres par une belle *conduite* ».

1 Pierre 3 : 16 : « Que soient couverts de confusion ceux qui décrient votre bonne *conduite* en Christ ».

2 Pierre 3 : 11 : « Puisque donc toutes ces choses doivent se dis-soudre, quelles ne doivent pas être la sainteté de votre *conduite* (au pluriel) et de votre piété ».

A côté d'*anastrophè*, signalons aussi le mot *ados*, chemin, qui comprend la manière de vivre tout en la débordant. En Actes 9 : 2, il nous est dit que Saul veut aller à Damas, pour ramener, lié, à Jérusalem « quiconque étant du *chemin* ». En Actes 22 : 4, Paul

dit avoir autrefois « persécuté à mort ce *chemin* ». En Actes 19 : 9, il est question des « incrédules qui décrient devant la multitude ce *chemin* ». Jésus ayant dit : « Moi, Je suis le *Chemin* », nous pouvons préciser que l'éthique décrit le code de la route que les hommes de Dieu ont à suivre. Ce chemin est qualifié dans le Nouveau Testament de « chemin de justice » (Matthieu 21 : 32, 2 Pierre 2 : 21), de « chemin du salut » (Actes 16 : 17), de « chemin du Seigneur » (Actes 13 : 10 et 18 : 25), de « chemin de vérité » 2 Pierre 2 : 2) et de « chemin de paix » (Luc 1 : 79 et Romains 13 : 17)¹.

L'ETHIQUE DANS L'ORGANISME DES SCIENCES

Les deux sources, au reste conjointes quoique distinctes, de toute science sont l'Ecriture Sainte — Parole de Dieu et le cosmos. Œuvre créée et gardée par Dieu, ce dernier, au reste, ne pouvant être déchiffré en vérité qu'à la lumière et sous la norme de la Parole de Dieu.

Aussi l'organisme des sciences comprend-il — je suis ici le philosophe réformé sud-africain H. G. STOKER².

la théologie, science de la Révélation de Dieu dans sa Parole et dans ses œuvres et de la relation verticale du cosmos, en son unité et en sa diversité, avec Dieu ;

la philosophie, science du cosmos créé et gardé par Dieu, considéré horizontalement comme un ensemble à la fois un et cohérent-dans-sa-diversité ;

les sciences particulières (mathématique, physique, biologie, psychologie, sociologie etc...) qui étudient telle partie ou tel aspect de la diversité cosmique, considérée horizontalement à la fois dans sa spécificité et dans sa relation avec l'ensemble du cosmos.

Théologie, philosophie et sciences particulières sont chacune « souveraine dans sa propre sphère » et appelées cependant à coopérer les unes avec les autres. Aucune n'est reine sur les autres — pas même la philosophie ! pas même la théologie ! — la Parole de Dieu seule étant reine sur chacune et sur toutes. La théologie a besoin de la philosophie et des autres sciences dès qu'il s'agit des distinctions cosmiques internes. La philosophie a besoin de la théologie dès qu'il s'agit du motif biblique fondamental, et des autres sciences dès qu'il s'agit de bien saisir la diversité cosmique. Chaque science particulière a besoin de la théologie dès qu'il s'agit des principes scripturaires, de la philosophie dès qu'il s'agit des concepts fondamentaux de la pensée théorique, et des autres sciences particulières dès qu'il s'agit des relations plus ou moins étroites qu'elle est obligée d'avoir avec elles.

¹ Cf. John MURRAY : *Principles of Conduct* (The Tyndale Press, Londres, 1957) pp. 11 et 12.

² *Calvin and Ethics in John Calvin Contemporary Prophet*, Baker Book House, U.S.A., 1959, pp. 127 et ss.

Tout cela a été mis en évidence, de façon décisive à mes yeux, dans un premier temps par le théologien néerlandais Abraham KUYPER (1837-1920), puis précisé, dans un deuxième temps, par quatre philosophes réformés contemporains : DOOYEWERD et VOLLENHOVEN aux Pays-Bas, STOKER en Afrique du Sud, et Cornelius VAN TIL aux Etats-Unis.

L'éthique sera, par suite, diversifiée en :

Une *éthique théologique* : science régulatrice de la conduite dans son rapport vertical avec Dieu (conversion, sanctification, par exemple) ;

Une *éthique philosophique* : science régulatrice de la conduite considérée horizontalement dans le rapport avec l'ensemble divers du cosmos ;

Une *éthique particulière* ou spécifique : science régulatrice de la conduite considérée horizontalement dans sa sphère propre.

L'éthique doit être à la fois individuelle et sociale.

En ce qui concerne l'éthique *théologique*, si la conversion et la sanctification, par exemple, sont individuelles, elles sont aussi sociales dans leur rapport avec la race humaine une en Adam, et avec l'humanité régénérée une en Christ, dans leur rapport avec l'alliance de grâce générale conclue par Dieu avec Noé, et avec l'alliance de grâce rédemptrice conclue par Dieu avec Abraham, père des croyants.

En ce qui concerne l'éthique *philosophique* et l'éthique *particulière*, celles-ci devront tenir compte non seulement de ce que doit être chacun par rapport à lui-même et par rapport au prochain, mais de ce que doivent être des sociétés tels le mariage, la famille, l'Etat, l'Eglise, l'entreprise professionnelle ou scientifique, etc...

L'éthique est, par ailleurs, conditionnée par *l'histoire*. Présons :

ETHIQUE ET HISTOIRE

L'*histoire*, prise en un sens global, est la *réponse* des hommes aux tâches qui leur sont ordonnées par Dieu au moyen de Sa Parole (normative) et de Ses œuvres (révélatrices et instructives)³.

Telles de ces tâches (la recherche scientifique et l'évangélisation, par exemple) sont *permanentes*. D'autres sont *transitoires*. Permanentes ou transitoires elles *varient*, tant selon les situations dues aux temps et aux circonstances que selon les vocations, les dons, les talents des hommes.

Si l'*histoire*, nécessairement, avance de façon irréversible, conformément au mystérieux dessein éternel et décretif de Dieu, elle

³ Cf. STOKER *ibid.*

comporte des *progrès* et des *reculs* selon l'obéissance ou la désobéissance des hommes aux volontés préceptives et aux lois de Dieu.

Les hommes, *responsables* de leurs *réponses* positives ou négatives aux ordres de Dieu, font l'histoire, encore que celle-ci — Dieu employant souverainement, dans Sa volonté décrétive, aussi bien le mal dont les hommes sont coupables que le bien que les hommes font par grâce — soit entièrement soumise à Dieu.

A chaque moment de l'histoire, les hommes doivent tenir compte du *passé* et préparer l'*avenir* dans les réponses présentes qu'ils ont à donner à la volonté de Dieu. Dans son avance irréversible, l'*histoire* peut aller de *progrès* en *progrès*, de *recul* en *recul*, de *recul* en *progrès* ou de *progrès* en *recul*. Elle peut d'ailleurs à la fois progresser sur tels points et reculer sur d'autres. En fait le *progrès*, quand il y a *progrès*, n'est jamais général, et le *recul*, quand il y a *recul*, n'est jamais général non plus. En tout cas, l'*histoire*, en tant que telle, est toujours révélatrice, toujours informative : elle n'est pas *normative*. En histoire comme ailleurs, la *seule* norme souveraine est la Parole de Dieu.

En éthique, comme en toute science, l'importance de l'*histoire* (non pas, je le répète, comme norme mais comme instruction, comme information) est indéniable. Qui dit *progrès* ou *recul* le dit, sous la norme de la Parole de Dieu, par rapport à un *passé* qu'il faut connaître et critiquer, et par rapport à un *avenir* qu'il faut prévoir, craindre ou désirer, préparer ou combattre.

Telles règles éthiques permanentes doivent être maintenues ou retrouvées. Telles règles éthiques transitoires doivent être recherchées, découvertes. Mais toujours, pour aller de *progrès* en *progrès*, ou de *recul* en *progrès* — car il ne peut être question d'aller de *progrès* en *recul* ou de *recul* en *recul* ! — la *considération historique*, l'*examen critique* des réponses humaines du *passé*, les *projets humains* concernant l'*avenir*, sont indispensables.

Nous ne sommes plus au temps apostolique ; nous ne sommes ni au XVI^e, ni au XIX^e, ni au début du XX^e siècle, nous sommes à la fin de 1971, et notre éthique doit être non pas certes « de » notre temps, mais « dans » notre temps et « pour » notre temps.

Notre pensée éthique, comme notre pensée en quelque domaine que ce soit, doit être sans cesse « *re-formée* », à la lumière et sous la norme de l'*Ecriture Sainte*, en tenant compte, négativement, des *reculs*, des *erreurs*, comme en tenant compte, positivement, des *progrès*, des *vérités*, du *passé*, et en tenant compte aussi, négativement, des *projets à refuser*, et, positivement, des *projets à promouvoir*, de l'*avenir*.

Comme le dit très bien STOKER, nous devons être, en éthique comme ailleurs, les hommes de la *continuité*, dans ce que la tradition a de valable et de positif, et les hommes de la *discontinuité* dans ce que la tradition nous apporte de faux et de négatif. Nous

n'avons à être, en éthique comme ailleurs, ni des conservateurs inconditionnels, ni des novateurs inconditionnels.

Jésus n'a-t-il pas dit que « tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes ? Matthieu 13 : 52).

L'ETHIQUE ET LES INFIDELES

L'éthique chrétienne ne peut pas progresser sans jeter des regards sur d'autres écoles de pensée passées ou présentes, et sans assumer les éléments de vérité qu'elles ont découverts ou qu'elles découvrent. En dépit de leurs motifs-de-base apostats, et en raison des dons qu'ils tiennent de la grâce générale de Dieu qui fait lever Son soleil et pleuvoir sur tous, justes et injustes, *les infidèles nous apportent*, mêlées à la gangue de leurs erreurs, *de précieuses pierres* (des pierres précieuses !) *utilisables*. La psychanalyse, la phénoménologie, l'existentialisme, le structuralisme, comme aussi l'éthique dite des valeurs, ne peuvent pas et ne doivent pas être ignorés, aujourd'hui, pas plus que les écoles de pensée du passé, pour une recherche éthique chrétienne ouverte à tout ce qu'il peut y avoir de bon, de beau et de vrai dans les pensées infidèles les plus désorientées. Les théories et hypothèses les plus fausses dans leurs motifs fondamentaux mettent parfois au jour des données, des faits que nous devons recevoir et intégrer. Le danger de leurs pernicieuses influences, danger certain auquel nous devons être attentifs, ne doit pas nous faire manquer les apports réels qu'elles peuvent procurer.

Le professeur d'éthique à Kampen, ensuite professeur à l'Université libre d'Amsterdam, G. BRILLENBURG WURTH⁴ a brillamment montré, par exemple, ce que FREUD, malgré son athéisme, a éclairé du comportement humain, en attirant notre attention sur l'importance de l'inconscient. L'éthique ne peut ignorer ses découvertes ; pas plus qu'elle ne peut ignorer ce qu'apportent des œuvres comme celle de JUNG, ou, pour prendre une passionnante œuvre catholique-romaine, celle de l'autrichien Wilfried DAIM : *Transvaluation de la psychanalyse*, publiée en français en 1956.

* * *

L'ETHIQUE ET LA BIBLE

Une première remarque à ce sujet. Il convient de distinguer soigneusement ce que la Sainte Ecriture rapporte, raconte, et ce que la Sainte Ecriture ordonne. L'éthique biblique est fondée sur les commandements de Dieu et non pas sur ce qui nous y est décrit

⁴ *Christian Counseling*, Baker Book House, U.S.A., 1962, pp. 58 et ss.

du comportement (fût-il celui) des « saints », des « hommes de Dieu ». Ceux-ci, en effet, on été des pécheurs et n'ont pas été toujours conséquents dans leur conduite avec les principes de la Parole de Dieu et de la vraie foi. Et cela aussi bien individuellement que socialement. Comme le dit John MURRAY⁵ « notre attention doit être fixée sur ce que Dieu demande et non pas sur l'exécution humaine, sur la révélation de la volonté divine pour l'homme et non pas sur la conduite de l'homme ». La conduite des saints, des hommes de Dieu, n'est exemplaire pour nous que pour autant qu'elle s'accorde à la volonté de Dieu. « En éthique biblique nous avons affaire avec les normes, avec les règles, avec les mesures de conduite énoncées dans la Bible pour l'établissement, la direction et le contrôle de la pensée, de la vie et du comportement selon la volonté de Dieu. »

Par exemple, la polygamie des patriarches et des rois dans l'Ancien Testament n'empêche aucunement que seule la monogamie est selon la volonté préceptive de Dieu.

Par exemple encore, le « communisme » de la communauté primitive à Jérusalem n'a rien de normatif pour la vie sociale des Chrétiens.

Une autre remarque importante est à faire au sujet de l'éthique biblique : elle tient au rapport et à la différence de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Je vais suivre ici pas à pas l'étude remarquable et éclairante publiée l'année dernière, sous le titre *Canon et Alliance* par le théologien réformé américain, Meredith G. KLINE⁶.

De même qu'il y a deux Alliances de grâce, il y a deux « canons » dans la Sainte Ecriture : l'ancien et le nouveau.

Les hommes-vassaux ne doivent rien modifier, ajouter ou soustraire au « traité », au canon. Mais le Dieu-Suzerain, Lui, peut réviser, quand Il veut, le traité, le canon, non pas pour le détruire, mais pour l'accomplir.

C'est ce que le Seigneur a fait, à plusieurs reprises, au long de l'histoire de l'ancienne alliance, d'époque en époque : de Moïse à David, de David aux Prophètes et aux Ecrits.

C'est ce que le Seigneur a fait, plus encore, lors du passage de l'ancienne à la nouvelle alliance, à l'époque de Jésus et des apôtres, lorsque le Nouveau Testament fut ajouté à l'Ancien.

Les normes de l'Ancien Testament ne peuvent pas être, par suite, automatiquement absolutisées, en abstraction du processus historique structuré de l'Alliance.

Certes, il y a unité de l'Ancien et du Nouveau Testaments. Cette unité est fondée sur le même principe de la grâce rédemptrice, ten-

⁵ Op. cit., pp. 13 et ss.

⁶ *The Westminster Theological Journal*, Vol. XXXIII, n° 1.

dant au même but éternel : la Cité de Dieu. Les bénédictions de l'ancienne et de la nouvelle alliances proviennent de la même œuvre de satisfaction accomplie par le Christ. La vie spirituelle de l'ancienne et de la nouvelle alliances provient du seul et même Esprit de Dieu et de Son Christ. La corrélation « type-antitype » de l'Ancien et du Nouveau Testament manifeste leur profonde unité. Les deux alliances, ou dispensations de l'Alliance, sont placées sous la même monarchie théocratique du Seigneur : le trône céleste où siège le Christ est le trône de David dans son modèle archétypique et son antitypique perfection.

Ceci dit, l'unité des deux étant nettement reçue et affirmée, *la distinction de l'Ancien et du Nouveau Testaments* doit prendre aussi toute son importance. Il y a la différence entre Israël, royaume culturo-cultique, et l'Eglise-institution strictement cultique. La forme du gouvernement d'Israël n'est plus celle du gouvernement de l'Eglise. La législation rituelle d'Israël est tout autre que la règle cultique de l'Eglise. Le programme de la conquête prescrite à Israël diffère de la mission évangélisatrice de l'Eglise dans le monde.

Mais l'éthique de la nouvelle alliance n'est pas strictement *identique* à celle de l'ancienne.

Certes, l'Ancien Testament peut et doit « rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ ». Certes, l'Ancien Testament, inspiré de Dieu, est « utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice » (2 Timothée 3 : 15-16). Parole-Révélation de Dieu, l'Ancien Testament est vérité, donne des normes à notre foi, nous dit de façon sûre et certaine *Qui* est Dieu et quelle est l'histoire fondamentale de Ses rapports avec Sa création. Le Nouveau Testament présuppose l'Ancien et ne peut être bien compris sans l'Ancien et sans ce que celui-ci nous révèle de la création, de la chute, du déluge, de la dispersion des Nations, de la vocation d'Israël etc... Il ne s'agit pas d'écartier ou de minimiser, si peu que ce soit, l'Ancien Testament-Parole de Dieu. Il demeure normatif pour la foi de tous les âges.

Mais il y a une différence entre « *norme de la foi* » et « *norme de la vie* ».

Pour la vie d'Israël, la norme canonique est l'Ancien ; pour la vie de l'Eglise, la norme canonique est le Nouveau Testament, comme norme canonique décisive.

Bien entendu, certaines normes de vie de l'Ancien Testament gardent leur autorité pour l'éthique des temps néo-testamentaires. Par exemple, ce qui nous est dit dans la Genèse du mariage et du travail. Par exemple encore, ce qui nous est dit quant à l'éthique individuelle dans maints passages de la Loi, des Prophètes et des Ecrits. — Le Nouveau Testament présuppose et confirme tout cela, en l'approfondissant.

Mais le *canon du Nouveau Testament*, et non pas celui de l'Ancien, est pour l'Eglise le *canon décisif*.

Déjà, dans l'ancienne alliance, nous devons distinguer entre les prescriptions divines concernant la vie d'Israël au désert (de l'établissement du peuple de l'alliance au Sinaï jusqu'à la conquête de la Transjordanie avec Moïse) ; celles concernant la vie d'Israël à partir de l'établissement de la dynastie davidique.

La Torah de Moïse, dans le traité d'alliance qu'est le Deutéronome, comporte ainsi :

1. des règles pour l'administration de la justice du vivant de Moïse.
2. un système judiciaire modifié pour les nouvelles conditions qui prévaudront après l'entrée en Canaan (Deutéronome 16 : 18 et ss.) ;
3. pour un futur plus lointain : la règle de la royauté (Deutéronome 17 : 14 et ss.).

D'une phase donnée à la suivante les ordres du Seigneur se trouvaient modifiés : tels apparaissaient comme entrant en vigueur ; tels autres cessaient d'être en vigueur.

La même sorte de complexité que nous trouvons dans l'Ancien Testament caractérise le Nouveau Testament.

Dans les Evangiles nous sont présentés les paroles et les événements fondamentaux pour l'édification de l'Eglise.

Puis, alors que dans la période correspondante de l'Ancien Testament, nous voyons un mouvement du peuple de Dieu arrivant de l'extérieur de la Terre Sainte jusqu'à cette Terre Sainte pour aboutir finalement au centre cultique de Jérusalem, nous voyons, dans le Nouveau Testament un mouvement inverse de l'Eglise, se dégageant du sanctuaire de Jérusalem pour s'étendre à toutes les Nations. Durant cette période de transition, l'Eglise est conduite directement par les apôtres.

Avec la disparition de la génération apostolique, l'Eglise entre dans une phase nouvelle qui doit durer jusqu'à la venue en Gloire du Seigneur de l'alliance. Des « anciens », parmi lesquels des « ministres de la Parole », vont veiller sur les assemblées de l'Eglise. Celle-ci, établie sur le fondement des apôtres et des prophètes, sur le fondement du Nouveau Testament, Jésus étant la pierre d'angle, et animée par l'Esprit Saint, va constituer le peuple de la nouvelle alliance, issu d'Israël et des Nations, en marche jusqu'à la consommation finale.

* * *

Après avoir suivi Meredith G. KLINE, nous pouvons conclure que nous avons à distinguer soigneusement, dans l'éthique biblique, et selon l'interprétation de l'Ecriture par l'Ecriture :

- a) ce qui demeure comme ordres permanents de Dieu dans l'Ancien Testament,
- b) ce qui n'était ordres de Dieu que pour le temps ou pour tel temps de l'Ancien Testament,

- c) ce qui n'était ordres de Dieu que pour le temps de Jésus et le temps des apôtres dans le Nouveau Testament,
- d) ce qui demeure comme ordres permanents de Dieu dans le Nouveau Testament.

Par exemple, certaines indications précises de la volonté du Seigneur pour la mission des 12, ou pour celle des 70, ne sont plus normatives pour la mission présente de l'Eglise.

Par exemple encore, certaines décisions du synode de Jérusalem, concernant des prescriptions vétéro-testamentaires cultiques, comme aussi la pratique qu'avaient les apôtres de prendre part au culte juif, n'ont plus pour nous de valeur normative.

Nous n'avons pas à prendre nos critères, pour les distinctions nécessaires, en nous-mêmes, ou dans des raisonnements humains, ou dans des décisions ecclésiastiques, ou ailleurs. C'est *l'Ecriture interprétée par l'Ecriture* qui nous révèlera à la fois ce qui est essentiel et permanent, comme aussi ce qui est secondaire ou caduc.

* * *

ETHIQUE ET ROYAUME DE DIEU

L'éthique est placée, comme toute autre science, sous la norme de l'Ecriture Sainte. Mais, comme toute autre science, elle est « informée » par tout ce que lui découvre, à travers l'histoire, la Révélation de Dieu dans ses œuvres de Création et de Gouvernement providentiel de l'univers.

Autrement dit : l'éthique proprement biblique, si indispensable, fondamentale et normative qu'elle soit, ne recouvre pas tout le champ de l'éthique. L'éthique chrétienne, en distinction d'une certaine éthique fondamentaliste, est ouverte à la totalité du créé, à la totalité des données et des faits, à la totalité de l'histoire, à la totalité des situations.

L'éthique chrétienne doit tenir compte du motif biblique central : « *création - chute - rédemption* », c'est-à-dire à la fois :

du fait que *tout ce qui existe* tient son existence du Dieu *Créateur* et *Souverain*,

du fait que *tout ce qui existe* est atteint, déformé et souillé par le *mal*,

du fait que *tout ce qui existe* est appelé au renouvellement en Christ le *Sauveur*.

Le *summum bonum* de l'éthique est le Royaume de Dieu ⁷. C'est ce qu'expriment clairement les trois premières demandes du « *Notre Père* » : « Que ton Nom soit sanctifié ! Que ton Règne vienne ! Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! ».

⁷ Cf. Cornelius VAN TIL : *The Defense of the Faith*, Philadelphie, 1963, pp. 64 et ss.

Ces paroles montrent que la vie éthique a, de A à Z, pour visée absolue et parfaite, la Gloire de Dieu, non pas certes la Gloire essentielle de Dieu qui est éternelle et immuable dans l'Unité divine des Trois : Père, Fils et Saint-Esprit, mais la Gloire déclarative de Dieu dans Sa création. A l'inverse du péché qui est inimitié contre Dieu et dont la folle visée est la négation de Dieu, la vie éthique chrétienne se manifeste temporellement comme amour de Dieu, par grâce et par reconnaissance, et sa visée est le règne universel de Dieu.

Le *summum bonum* de l'éthique du Royaume de Dieu est, en Jésus-Christ, un don et un devoir, à la fois *Gabe* et *Aufgabe*. Pour l'Eglise et pour chacun d'entre nous. Autant qu'il est possible — et il ne nous appartient pas de fixer des limites à ce possible ! — dans tous les domaines de l'existence et en commençant par nous-mêmes, nous avons le don et le devoir de combattre en vue de leur destruction, dans la communion du Sauveur et Seigneur Jésus-Christ et par l'impulsion vivificatrice de son Esprit, le péché et ses conséquences. Il ne s'agit de rien moins que d'extirper le péché et ses conséquences, de l'univers sur lequel prétend régner le Prince de ce monde — déjà vaincu ! — et sur lequel entend régner le Roi du monde — déjà vainqueur !

L'éthique chrétienne, parce qu'elle est l'éthique du Royaume de Dieu, est à la fois une éthique *absolue*, une éthique de la *grâce*, une éthique de *reconnaissance* et une éthique d'*espérance*.

Elle est une éthique *absolue* qui ne peut et ne doit jamais rétrécir ou minimiser le champ des ordonnances et la portée des ordonnances de l'idéal voulu par Dieu. Même — et surtout — si l'Eglise et le chrétien fidèle ne peuvent jamais avoir ici-bas « qu'un petit commencement d'obéissance »⁸, qu'une obéissance relative, l'idéal absolu et les commandements absous de l'éthique doivent être proclamés et maintenus. Avant comme après la chute, Dieu place devant les hommes l'idéal d'une perfection absolue que Jésus, le nouvel Adam, a vécu sur la terre en Son humanité, sanctifiant le Nom de Dieu, incarnant le Règne de Dieu, accomplissant la Volonté de Dieu.

L'éthique est une éthique de la *grâce*. Personne n'est justifié par son obéissance, toujours imparfaite, toujours marquée par l'orgueil du péché. Et ce qu'il peut y avoir d'obéissance vraie en l'homme n'est jamais le fruit des capacités autonomes de l'homme, mais de la puissance miséricordieuse de Dieu.

L'éthique est une éthique de la *reconnaissance*. Elle cherche à définir comment l'homme régénéré peut dire merci à Dieu, Lui manifester son amour en retour du Sien, et cela en toutes choses, en tous domaines.

⁸ *Catéchisme de HEIDELBERG*, qu. 114.

L'éthique est une éthique d'*espérance*. Les règles qu'elle définit jalonnent, bordent et protègent un itinéraire qui conduit à la rencontre du Christ qui viendra dans Sa gloire pour transfigurer l'univers en de nouveaux cieux et en une nouvelle terre où la justice habitera.

* * *

Jésus a dit : « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de mon Père » (Jean 4 : 34).

Au principe de l'éthique il y a : faire la Volonté de Dieu.

Pour cela il faut commencer par la naissance d'en-Haut, par une renaissance.

Mais ensuite, libéré du règne du Malin et du péché, il s'agit de délier tout ce qui est encore attaché sur la terre au Malin, au péché, et de relier au Christ de Dieu tout ce qui est encore détaché de Dieu sur la terre. La parole de Jésus à Pierre, en Matthieu 16 : 18-19 n'a pas le sens restreint qu'on lui attribue souvent. C'est une parole, un ordre, une promesse, dont la portée est universelle.

Ou, pour prendre la parole de Paul aux Ephésiens (1 : 10), la volonté mystérieuse de Dieu est de « tout replacer sous la tête du Christ », de relier au Christ, et sous le Christ, tout ce qui était lié au Prince des Ténèbres en suite des chutes angélique et humaine.

Ou, pour reprendre le premier chapitre des Colossiens, il faut que se réalise, en portant des fruits, l'extension du règne inauguré par le Christ, au milieu de nous et dans le monde entier (verset 6) ; cette extension exige que, croissant par la connaissance de Dieu, nous marchions d'une manière digne du Seigneur, « portant des fruits en toutes sortes de bonnes actions » (verset 10) ; Dieu nous a, en effet, délivrés de la puissance des Ténèbres et transportés dans le Royaume du Fils bien-aimé (verset 13) par Qui et pour Qui tout a été créé (verset 16).

Bref, Christ revendique tous les domaines du créé, et de tout Il dit : « C'est à Moi ! ».

A Lui l'Eglise et la théologie, la société et l'Etat, la philosophie, les sciences et les arts ! A lui la famille et le mariage ! A Lui le travail et le repos !

A la sécularisation (prônée par les infidèles et certains théologiens « chrétiens ») nous devons opposer la christianisation.

A l'autonomie de l'homme, nous devons opposer l'éthique de Dieu.

Comme le disait saint Augustin : la *civitas terrena* revendique tout ; mais la *civitas Dei* revendique tout elle aussi.

Mais la première n'a aucun droit, et la seconde a tous les droits, de revendiquer. D'où le conflit universel, et déjà en nous-mêmes, des deux Cités.

* * *

SPÉCIFICITÉ ET UNIVERSALITÉ DE L'ÉTHIQUE

Un mot, pour finir cette esquisse, sur un apparent paradoxe.

L'éthique, comme toute science, a une tâche spécifique, recherche les lois d'un aspect spécifique de la Création ; et cependant son champ est aussi vaste que la Création tout entière.

Dans *A New Critique of Theoretical Thought* (1953-1957), comme dans un article remarquable publié en 1954 à Amsterdam sur *Les Concepts Analogiques*, le philosophe réformé néerlandais Herman DOOYEWERD a montré que chaque « mode » de la réalité créée (qu'il s'agisse des modes quantitatif et spatial étudiés par la mathématique, des modes cinématique et énergétique étudiés par la physique et la chimie, du mode de la vie organique étudié par la biologie, du mode de la sensation étudié par la psychologie, du mode symbolique étudié par la linguistique... du mode moral étudié par l'éthique etc...), chaque « mode » de la réalité créée a son « noyau de sens » spécifique, irréductible aux autres, et cependant est en relation analogique, en arrière et en avant dans l'ordre de la complexité, avec tous les autres « modes » de l'ensemble du créé.

Autrement dit : chaque aspect du créé a son irréductible « noyau de sens » définissant sa spécificité et sa relation analogique avec tous les autres aspects du créé.

Autrement dit encore : chaque science a son point de vue particulier et une portée universelle.

Et cela parce que Dieu a créé un univers à la fois un et divers. Il y a des sciences et la science. Le monde, pour reprendre une expression du philosophe réformé américain Calvin SEERVELD (*Skeleton to Philosophy*), est « le théâtre cosmonomique de Dieu », « cosmonomique » signifiant à la fois l'unité du cosmos et la pluralité des « cercles de lois », établis par Dieu et selon lesquels Il a diversifié ce cosmos.

L'éthique a son « noyau de sens » et son « cercle de lois » spécifiques. Le « noyau de sens » de l'éthique, c'est l'amour, non pas l'amour au sens radical qu'il a pour le « cœur » régénéré de l'homme, mais l'amour au sens temporel qu'il a dans la vie morale (ou dans l'aspect moral) de l'existence de l'homme. Ainsi que CALVIN l'énonce dans son *Commentaire de Colossiens 3 : 14* : « Paul appelle l'amour le lien de la perfection, signifiant par là que toutes les vertus sont comprises sous celui-ci, car l'amour est la vraie règle de toute notre vie et de toutes nos actions, en sorte que tout ce qui ne sera pas fait selon l'amour est vicieux, quelque belle apparence qu'il puisse y avoir d'autre part ». Le « cercle de lois » de l'éthique comprend tout ce qu'ordonne la volonté de Dieu, tous ses commandements, tous ses ordres, toutes ses règles, concernant la conduite morale de notre existence temporelle. Si la justification par grâce par le moyen de la foi, et pour la gloire de Dieu, bannit tout légalisme au sens d'une justification par les œuvres, la Loi de Dieu, contre tout « antinomianisme », doit être intégralement maintenue

pour la vie chrétienne. Les œuvres de la Loi doivent être accomplies. La Loi doit être vécue dans l'existence chrétienne, non pas comme une réalité extérieure qui s'opposerait à la spontanéité de la foi et de l'amour (au sens radical), mais comme une réalité intérieure qui va avec la foi et porte les fruits de la reconnaissance et de l'espérance. La Loi, par l'Esprit au-dedans de nous, nous incline et nous conduit dans l'obéissance à la volonté de Dieu et de Son Christ. La foi, l'amour et l'obéissance à la Loi vont ensemble, de par la grâce de Dieu. Entre l'abîme du *légalisme* (de la justification par les œuvres) et celui de l'*antinomianisme* (du rejet ou de la minimisation des commandements de Dieu) le chrétien doit marcher et progresser dans la foi et l'obéissance.

L'Evangile de la grâce imméritée et la Loi avec ses commandements vont ensemble selon l'Ecriture. La liberté chrétienne ne s'exerce pas *hors* la Loi ou *sans* la Loi, mais *avec* la Loi et *dans* la Loi de Dieu qui s'imprime dans les cœurs. Le chrétien, avec le Psalmiste, chante la Loi et se réjouit dans son accomplissement au moins inchoatif. La Loi n'est plus pour lui *malédiction*, mais règle de *gratitude*. La substructure de la Loi est la grâce. « Nous avons été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions » (Ephésiens 2 : 10).

Voilà pour la *spécificité* de l'éthique.

Quant à son universalité, l'éthique est en relation, dans les deux sens, tant avec la théologie biblique et dogmatique qu'avec la philosophie et les autres sciences.

Les sciences sécularisées modernes, parce qu'elles sont fondamentalement, religieusement désorientées, apostates, ou bien absolutisent l'aspect du créé qu'elles étudient, aboutissent ainsi à ce qu'on peut appeler un pan-mathématisme, un pan-biologisme, un pan-économisme, etc..., réduisant ainsi à un aspect, déclaré fondamental, la diversité des aspects, ou bien se « compartmentalisent » en sciences séparées, perdant le sens nécessaire de l'unité cosmique. Le rôle et le sens de la philosophie chrétienne restaurée, re-formée, est de distinguer pour les unir, sans les séparer ni les confondre, les divers « noyaux de sens » et les divers « cercles de lois » posés et gardés par le Créateur et Sauveur.

Les recherches éthiques chrétiennes contemporaines, comme celles de STOKER et de TROOST en Afrique du Sud, de John MURRAY et de SEERVELD aux Etats-Unis, de WURTH et de ZUIDEMA aux Pays-Bas, son riches de contenu et de promesses pour l'avenir.

C'est dans leur ligne que j'inscris, sans prétention, ces quelques réflexions préalables à l'éthique.

BIBLIOGRAPHIE

Maurice CARREZ et François MOREL : *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament*; Delachaux et Niestlé/Éditions du Cerf ; 1971. 270 pages.

La parution de cet ouvrage comble un vide : il n'existe pas, en français, de dictionnaire grec de la langue du Nouveau Testament. De plus il est le complément de deux livres de Maurice CARREZ parus il y a quelques années : *Grammaire grecque du Nouveau Testament* et *Lexique grec-français des mots usuels du Nouveau Testament*. Ces deux ouvrages sont connus pour leur valeur pédagogique. Quand on compare le lexique et le dictionnaire qui vient de paraître, on s'aperçoit que les auteurs n'ont pas toujours repris les indications pratiques du lexique, qui ainsi ne fait pas double emploi avec le dictionnaire qui se veut complet et scientifique. Certes il ne peut rivaliser avec des ouvrages comme le *Bauer* qui d'ailleurs veut couvrir l'ensemble des écrits chrétiens en langue grecque. Ce qui rend agréable l'utilisation du dictionnaire de CARREZ et MOREL, ce sont sa clarté et sa simplicité dues à une excellente typographie. Le texte est aéré : chaque emploi reçoit un sens précis et il y a toujours des références. *Notre effort*, disent les auteurs, a porté sur la traduction. Et ils font à ce propos, une remarque qui est très intéressante : *le lecteur s'apercevra que, dans la plupart des cas, la difficulté vient moins du grec, langue précise, claire, simple et riche... que du français, qui en 1971 n'est évidemment plus la langue des traductions classiques de la Bible!* (p. 6). Cette remarque souligne l'instabilité actuelle de notre langue.

Les qualités de ce dictionnaire sont grandes. Sur le plan pratique, c'est un très bon instrument de travail. Nous nous permettrons quelques suggestions qui ne se veulent pas critiques vaines mais améliorations. Ainsi page 253 *hus* est indiqué comme masculin et traduit par *cochon*, alors que dans le seul passage où il se trouve, il est employé comme féminin, *hē hus* et doit se rendre par *truie*. Page 105, on renvoie bien *erō* à *legō*, mais dans l'article *legō* (p. 150) le futur *erō* n'est pas mentionné. Page 159, dans la rubrique *meros*, il est dom-

mage que ne soit pas mentionnée l'expression *ek merous* qui se trouve en revanche sous la rubrique *ek* (p. 82). C'est d'ailleurs là une remarque générale ; beaucoup d'expressions se retrouvent soit avec le mot principal soit avec la préposition sans qu'une règle précise apparaisse. Encore une fois il s'agit de détails qui ne nuisent pas à la qualité d'ensemble de l'ouvrage. Les remarques grammaticales sont nombreuses et claires, ou bien les auteurs renvoient à la grammaire. Les noms propres sont aussi mentionnés, ce qui est souvent très utile.

Il n'y a qu'une seule critique que l'on pourrait faire à ce livre : son prix de 80 F français, ce qui est le prix du considérable *Bailey* ! Ce prix risque d'éloigner bien des étudiants ou des amateurs de la Parole de Dieu, d'autant plus que ce livre pourrait connaître une grande diffusion dans le public catholique. Il serait vraiment dommage que cet ouvrage de valeur n'ait pas le succès qu'il mérite.

Alain G. MARTIN.

René VUILLEUMIER et CARL-A. KELLER : *Michée, Nahoum, Habacuc, Sophonie* ; Delachaux et Niestlé, 1971. 222 pages.

On connaît la valeur des commentaires de l'Ancien Testament qui paraissent chez Delachaux et Niestlé : on ne peut que se réjouir de voir paraître régulièrement les volumes de cette collection. Le dernier paru est consacré à quatre petits prophètes : Michée est traité par René VUILLEUMIER qui est pasteur de l'Eglise française de Berne : on sent d'ailleurs dans son commentaire une préoccupation pastorale et ce qui l'intéresse le plus, c'est de comprendre et expliquer le message théologique de Michée. Les questions d'introduction viennent en conclusion ; ce n'est pas un paradoxe curieux à noter, mais l'auteur montre bien la préoccupation qui l'anime : découvrir par l'intérieur la personnalité du prophète qui dans une époque difficile accuse les dirigeants religieux et politiques de désobéissance. Le rôle du prophète est d'annoncer la condamnation par Dieu d'un

peuple désobéissant et figé dans une trompeuse sécurité (p. 91). Mais comme tout prophète, Michée annonce une espérance où les notions de reste et de roi nouveau jouent un grand rôle.

Le commentaire des trois autres livres est fait par C. A. KELLER qui est professeur à Lausanne. D'entrée on sent des préoccupations plus universitaires : la critique textuelle est importante et l'auteur précise qu'il prend souvent ses distances vis-à-vis du texte massorétique qui ne saurait être l'objet d'une « vénération quasi idolâtre » (p. 95). Certes la lecture consonantique peut souvent être un enrichissement et une redécouverte du texte et il est bien vrai que les voyelles hébraïques constituent déjà à elles seules comme un premier commentaire du texte. Mais il n'empêche que trop souvent en la matière les exégètes se sont laissés allés à beaucoup d'imagination : il faut reconnaître que C. A. KELLER reste toujours prudent dans la formulation des hypothèses, bien que les corrections du texte ne s'imposent pas toujours (par exemple *Nahoum 1 : 10*).

Il n'est pas possible de parler en détail de ce commentaire. Disons quand même que pour Sophonie, l'auteur prend une position moyenne : il ne semble pas voir en lui l'ancêtre de l'apocalyptique juive (il n'emploie pas le mot), et il situe Sophonie dans le cadre précis de son époque et le thème de la théophanie exprimé par le fameux jour du Seigneur était déjà ancien. Le message de Sophonie est certes chargé de menaces mais il est aussi un appel et l'expression de l'amour de Dieu pour son peuple (3 : 14-17).

Alain MARTIN.

Vocabulaire œcuménique, Cours N° 13 et 14. Chaque cours : Frs 35. Formation œcuménique Interconfessionnelle, 2, place Gailleton, 69 Lyon (2^e).

Comment lorsqu'on entre en dialogue avec les frères d'une autre confession se comprendre vraiment ? Lorsqu'un catholique parle de l'Eglise avec un Réformé, quand on dialogue sur la Sainte Cène ou l'Eucharistie, et qu'on essaie de comprendre ce que l'autre entend par les œuvres, la justification par la foi, le ministère, bien souvent n'a-t-on pas l'impression d'un dialogue de sourds qui ne fait qu'envenimer les malentendus et accentuer les divisions ?

C'est pour remédier à cet état de chose que le Centre F.O.I. de Lyon publie une série de cours rédigés entre autres par un prêtre ou un pasteur. Dans un langage volontairement dépouillé de toute rhétorique, chacun explique ce qu'il entend quand il parle par exemple de l'Eglise, du dogme et de son rôle, du sacrement, etc... Un questionnaire est proposé et chacun peut y répondre s'il le désire, ou seulement recevoir le cours.

Il y a là un effort intéressant pour mieux comprendre le prochain dans l'expression même de sa foi. Et, ce qui ne gâte rien, le prix est accessible.

Il existe pour ceux que d'autres questions intéressent d'autres cours sur Eglise et Société, les grandes figures spirituelles des Eglises Chrétiennes, l'histoire des mouvements œcuméniques, etc... Sur demande le Centre F.O.I. envoie programme et feuille d'inscription.

R. MULLER.

LA REVUE RÉFORMÉE

Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements **de solidarité** permettent d'assurer le service de la Revue :

- a) à prix réduit, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants;
- b) gratuitement aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc...;
- c) aux bibliothèques d'étudiants et de diverses Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en vue d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des **dons** peuvent être adressés soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

FRANCE : *Commandes* : 10, rue de Villars, 78-Saint-Germain-en-Laye.

Abonnements, envois de fonds et dons : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, 78-Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). C.C.P. Paris 7284.62.

Abonnement : 22 F. Abonnement de solidarité : 50 F ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit, 14,00 F.

ALLEMAGNE : Dr. L. COENEN, 56, Wuppertal 2, Krautstrasse, 74. Postscheckkonto Köln 71336.

Abonnement D.M. 16 : Etudiants : D.M. 11.

BELGIQUE : M. le pasteur Paulo MENDES, rue de Malplaquet, 19, 7000 Mons. Compte courant postal 3776.05.

Abonnement : 200 francs belges. Abonnement de solidarité : 300 francs belges ou plus.

Pasteurs et étudiants : 135 francs belges.

ETATS-UNIS, CANADA : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3. N.Y. (U.S.A.).

Abonnement : \$ 5 — Abonnement de solidarité : \$ 10 ou plus.

GRANDE-BRETAGNE : Dr David HANSON, 39, Highfield Lane, Birmingham, 32. Abonnement : £ 1,80, Student sub. £ 1,20.

ITALIE : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma, C.C. Postale 1/26922.

Abonnement : lires 1.800.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lires : 1.200.

PAYS-BAS : Mme F.J.A. de Roo-PANCHAUD, 128, Cort Van der Lindenstraat, « Loide Vue », Hoogezaand (Groningue). Giro : 1.3765.60.

Abonnement : Fl. 15. Abonnement de solidarité : Fl. 30 ou plus.

Etudiants : prix réduit : Fl. 10.

PORTRUGAL : Rui Antonio RODRIGUES, Avenida Dr Augusto da Silva Martins 17. Rossio ao sul do Tejo.

Abonnement : 60 \$ 00.

Pasteurs et assimilés, étudiants : 43 \$ 50.

SUISSE : M. R. BURNIER, Beauséjour, 16. 1003, Lausanne. Compte postal : 10.6345.

Abonnement : 18 francs suisses. Abonnement de solidarité : 40 francs suisses ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit : 12 francs suisses.

AUTRES PAYS : 24 F.

PUBLICATIONS DISPONIBLES

1^o Au siège de *La Revue Réformée*, 10, rue de Villars, 78-Saint-Germain-en-Laye, (France). C.C.P. Pierre MARCEL, 3456.23, Paris. 15 % de réduction, franco, pour commandes adressées au siège de la Revue

	F
<i>Dans quel sens la Bible est-elle la Parole de Dieu ?</i>	
Rapport de la Commission biblique désignée par l'Episcopat Luthérien Suédois	10,—
<i>Ta Parole est la Vérité, Conférences du Congrès de Théologie Evangélique de Paris 1968</i>	12.—
<i>Rudolf Grob, Introduction à l'Evangile selon saint Marc</i> , Présentation de J.G.H Hoffmann	6.—
<i>Birger GERHARDSSON, Mémoire et Manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i>	6.—
<i>Canons du Synode de Dordrecht (1618-1619)</i>	4,50
<i>Jean de SISMONDI (1773-1842). Précurseur de l'Economie Sociale</i>	6,—
<i>Jean CALVIN : La Nativité :</i>	
1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph	5,—
2. Le Cantique de Marie	5,—
3. Le Cantique de Zacharie	5,—
4. La Naissance du Sauveur	5,—
Les quatre fascicules ensemble	15,—
<i>G. C. BERKOUWER, Incertitude moderne et Foi chrétienne</i>	6,—
<i>Théodore de BÈZE, La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud	15,—
<i>Herman DOOYEWEERD, La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne ..</i>	8,—
<i>John MURRAY, Le Divorce</i>	8,—
<i>Arthur PFENNINGER, Pour l'Honneur de Dieu</i> (Le drame de la vie de Calvin), Pièce en trois actes, adaptation française d'Edmond Duménil ..	4,50
<i>Auguste LECERF :</i>	
<i>La Prière</i>	5,—
<i>Des moyens de la Grâce</i>	7,—
<i>Le Péché et la Grâce</i>	5,—
<i>Pierre MARCEL :</i>	
<i>La Confirmation doit-elle subsister ? Théologie Réformée de la confirmation</i>	10,—
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i>	15,—
<i>L'Actualité de la Prédication</i>	6,—
<i>Christ expliquant les Ecritures</i>	3,—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i>	3,—
<i>2^o A la Librairie Protestante, 140, Bd Saint-Germain, Paris, 6^e (Tarif Librairie)</i>	
<i>Pierre MARCEL :</i>	
<i>A l'Ecole de Dieu, Catéchisme réformé</i>	12,—
<i>A l'Ecoute de Dieu, Manuel de direction spirituelle</i>	10,—
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France, ou Confession de La Rochelle. Format de poche, « Les Bergers et les Mages »</i>	3,20
<i>Jean CALVIN :</i>	
<i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i>	10.—
<i>Petit Traité de la Sainte Cène, Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages »</i>	4,20
<i>Institution de la Religion Chrétienne, 4 volumes, « Labor et Fides ».</i>	
<i>brochés</i>	144,—
<i>Commentaire sur le livre de la Genèse, « Labor et Fides »</i>	80,—
<i>Commentaire sur l'Evangile de Jean, « Labor et Fides »</i>	84,—
<i>Commentaire sur l'Epître aux Romains, « Labor et Fides »</i>	43,—
<i>Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens, « Labor et Fides »</i>	49,—
<i>Jean CADIER, Calvin, P.U.F.</i>	10,—
<i>Jean CADIER, Calvin, collection philosophes, P.U.F.</i>	7.—